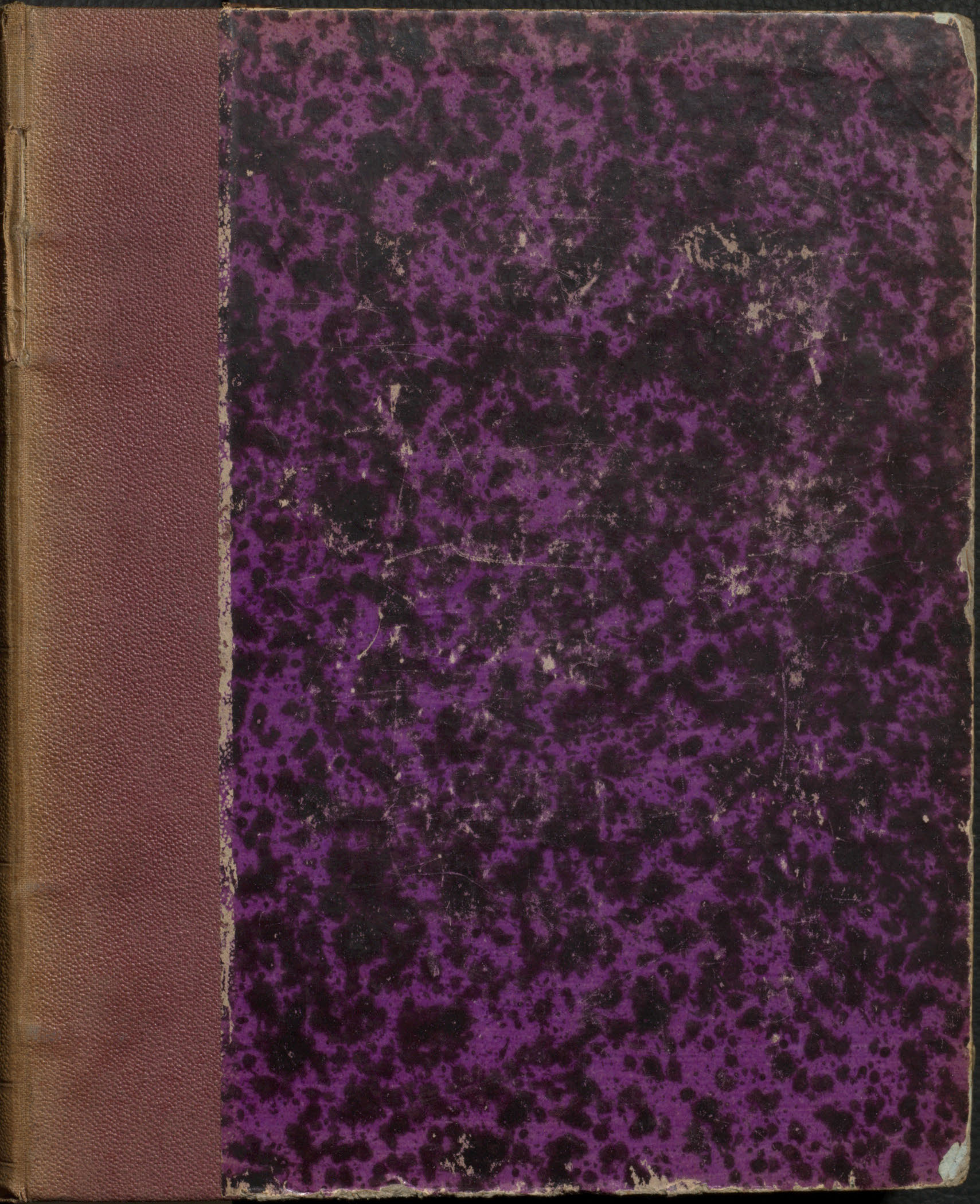


FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1883 — N°

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue le jeudi 2 août 1883, à 1 heure

Par HYACINTHE SOULA

Né à Durban (Ariège), le 6 novembre 1859

ESSAI SUR L'INFLUENCE DE LA MUSIQUE
ET SON HISTOIRE EN MÉDECINE

Président : M. BALL, *professeur.*

Juges : MM. { PETER, *professeur*, RAYMOND, HUMBERT, *agrégés.*

Le Candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical.

PARIS

ALPHONSE DERENNE

52, boulevard Saint-Michel, 52

1883

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Doyen . . . . M. J. BÉCLARD.

Professeurs . . . . MM.

Anatomie.	SAPPEY.
Physiologie	BECLARD.
Physique médicale	GAVARRET.
Chimie organique et chimie minérale.	WURTZ.
Histoire naturelle médicale.	BAILLON.
Pathologie et thérapeutique générales	BOUCHARD.
Pathologie médicale.	JACCOUD. PETER.
Pathologie chirurgicale.	GUYON. DUPLAY
Anatomie pathologique	CORNIL
Histologie.	ROBIN.
Opérations et appareils.	LE FORT.
Pharmacologie	REGNAULD.
Thérapeutique et matière médicale	HAYEM.
Hygiène	BOUCHARDAT.
Médecine légale	BROUARDEL.
Accouchements, maladies des femmes en couches et des enfants nouveau-nés.	PAJOT.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	LABOULBÈNE.
Pathologie comparée et expérimentale	VULPIAN.
Clinique médicale	G. SÉE. LASEGUE. HARDY. POTAIN.
Maladies des enfants	PARROT.
Clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale	BALL.
Clinique des maladies syphilitiques et de dermatologie . .	FOURNIER.
Clinique des maladies nerveuses	CHARCOT.
Clinique chirurgicale	RICHET. GOSSELIN. VERNEUIL. TRÉLAT.
Clinique ophthalmologique	PANAS.
Clinique d'accouchement	DEPAUL.

Doyens honoraires : M. WURTZ. M. VULPIAN.

Professeurs honoraires.

MM. le baron J. CLOQUET et DUMAS

Agrégés en exercice.

MM. BERGER	MM. GRANCHER	MM. LEGROUX	MM. RECLUS
BOCQUILLON	HALLOPEAU	MARCHAND	REMY
BOUILLY	HANRIOT	MONOD	RENDU
BUDIN	HENNINGER	OLLIVIER	RICHELOT
BOURGOIN	HUMBERT	PEYROT	RICHET
CADIAT	JOFFROY	PINARD	STRAUS
DEBOVE	LANDOUZY	POZZI	TERRILLON
DIEULAFOY	DE LANESSAN	RAYMOND	TROISIER
GAY			

Chef des travaux anatomiques . . . . M. FARABEUF

Secrétaire de la Faculté : M. PUPIN.

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A LA MÉMOIRE DE MA MÈRE

A MON PÈRE

Faible témoignage de ma profonde reconnaissance.

A MON EXCELLENT FRÈRE. — A MES SŒURS

A MES PARENTS

A MES AMIS

A LA MÉMOIRE DE MON AMI EDOUARD FALC

A MON ANCIEN MAITRE ET AMI

MONSIEUR ÉDOUARD LARROQUE

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

M. LE PROFESSEUR BALL

Chevalier de la Légion d'honneur

Membre de l'Académie de médecine

A MON EXCELLENT MAITRE

M. LE DOCTEUR DESCROIZILLES

Médecin des hôpitaux

Chevalier de la Légion d'honneur

ESSAI

SUR

L'INFLUENCE DE LA MUSIQUE

ET SON HISTOIRE EN MÉDECINE

INTRODUCTION

Le sujet qui nous occupe tient depuis longtemps une grande place dans le domaine médico-psychologique. Mais malheureusement toutes les observations qui ont été publiées à différentes époques, tous les témoignages relatés par des hommes d'une valeur au-dessus de toute critique restent épars et sont ignorés de la grande majorité des praticiens.

Aussi, entraîné et séduit par cette étude intéressante nous avons voulu grouper et résumer les opinions émises au sujet de l'influence de la musique, rappeler une série de faits et de preuves, et de plus, nous souvenant des paroles d'un grand littérateur : « la musique est le plus cher et le plus désagréable des bruits » (1); nous avons essayé d'analyser les émotions que peuvent nous faire éprouver les grands artistes afin d'en rechercher les avantages et aussi les déplorables résultats.

Qu'on ne nous accuse pas de vouloir rééditer des idées déchues et de vieilles croyances dans le but de les remettre en vogue! non, telle n'est pas notre intention. Et si nous avons reproduit des faits historiques, si nous avons fait de nombreuses citations, si nous nous permettons de mentionner des détails d'une valeur purement anecdotique, c'est pour montrer les côtés intéressants

1. Théophile Gautier.

de la littérature médicale qui ne doit jamais être oubliée, car elle nous permet de comparer les moyens d'autrefois avec la science actuelle et d'apprécier les progrès accomplis.

Nous nous sommes livré à de nombreuses recherches et nous avons osé entreprendre ce travail avec l'espoir que notre sincérité et l'ardent désir d'accomplir consciencieusement notre tâche feront oublier les nombreuses imperfections et les erreurs échappées à la pensée. Nous devons aussi avouer que nous ne sommes pas profondément versé dans les difficultés de la science musicale, car nous sommes persuadé qu'on peut apprécier, juger le caractère et les différentes manifestations de la musique sans être obligé pour cela de connaître d'une façon absolue la partie technique de ce grand art.

Nous pouvons dire que notre travail n'est qu'une étude de sensations et un exposé de résultats. Nous tâcherons de le traiter avec méthode et de lui donner autant que possible un caractère scientifique.

Nous croyons avoir suivi une voie naturelle en donnant à notre travail la division suivante :

1° Influence physiologique de la musique sur l'homme ;

2° Influence morale ;

3° Influence sur les animaux ;

4° Influence de la musique dans les maladies et son histoire thérapeutique ;

5° La musique dans les asiles d'aliénés ; étude historique.

Qu'il nous soit permis avant d'entrer en matière, d'adresser nos sincères remerciements à M. le professeur Ball qui a bien voulu nous faire l'honneur d'accepter la présidence de cette thèse, et à M. le docteur Valon pour ses nombreuses attentions.

Que notre ami Riemer reçoive l'expression de notre vive reconnaissance, pour l'empressement qu'il a mis à nous traduire quelques auteurs étrangers.

INFLUENCE DE LA MUSIQUE SUR L'HOMME

Quand on lit les mémoires où les grands artistes ont fidèlement observé leurs impressions, où ils ont dépeint les transformations de leur âme, les angoisses les plus cruelles comme les joies les plus douces nées de l'inspiration, on ne tarde pas à reconnaître que cette vie continuelle de sensations, que cette surexcitation de l'imagination et de la pensée ont exercé une influence profonde sur l'organisme et sur la constitution morale et physique de ces hommes.

D'un autre côté, tout le monde sait qu'à l'audition d'un concert ou d'un morceau dont l'expression est tantôt vive et gaie, tantôt triste et passionnée, les émotions les plus contraires nous remuent, bouleversent notre être, changent l'ordre de nos idées et de nos sentiments, et viennent se graver sur notre physionomie.

Qui n'a pas senti son cœur battre avec plus de force lorsqu'un chant sublime et enthousiaste réveillait en nous des souvenirs d'un passé glorieux et plein de grandeur? Et qui n'a pas éprouvé du plaisir et de la joie quand des accents gais, au rhythme brillant et varié, venaient frapper nos oreilles? Un langage particulier s'adresse à notre intelligence, à nos sentiments, et nous communique fidèlement l'expression de certaines idées venues du dehors. Il s'établit entre l'âme du compositeur et notre pensée une sorte d'association intime, une harmonie secrète, et nous pouvons dire que les sons émis et les vibrations seront les signes employés dans cette agréable conversation, car, comme le dit Helmholtz dans un style scientifique et imagé à la fois : « les mouvements des ondes suivent les flots des pensées de l'âme de l'artiste (1). »

1. Causes physiologiques de l'harmonie musicale. Helmholtz.

Évidemment, en nous exprimant ainsi, nous admettons chez les sujets qui sont soumis à ces perceptions musicales une certaine éducation morale, et surtout un certain perfectionnement de la sensibilité : « quelle distance en effet entre la sensibilité d'un rustre qui, dans une symphonie, n'entend qu'une cacophonie étrange, ne distingue qu'avec peine les nuances un peu délicates des couleurs, et l'ouïe fine et déliée d'un Beethoven ou d'un Mozart, la vue pénétrante et si vivement impressionnable d'un Rembrandt ou d'un Géricault » (1).

Quelle différence entre les goûts, les habitudes et les sensations de l'homme et de la femme ! Le premier analyse, étudie, observe les impressions mais ne les sent pas aussi vivement; l'autre au contraire les reçoit sans réflexion et avec enthousiasme ; elle cherche une sorte de volupté et de raffinement dans les émotions les plus cruelles. « On accorde généralement aux femmes plus de sensibilité qu'aux hommes, dit M. L. Dumont (2). La vérité est qu'elles en ont pour un plus grand nombre d'objets. Elles ont des larmes pour toutes les souffrances, des sourires pour toutes les joies, tandis que l'homme qui s'intéresse plus fortement à un petit nombre de choses et de personnes néglige facilement toutes les autres. »

Nous n'avons pas à décrire ici le mécanisme de l'audition, car nous entrerions dans des développements superflus dont le caractère serait complètement étranger au sujet qui nous occupe. Aussi nous supposons que l'impression musicale est achevée, que la transmission des sons vient de se faire par l'intermédiaire des corps solides, liquides et gazeux, mis en vibration (parmi ceux-ci, nous citerons surtout les arcs de Corti qui reproduisent avec fidélité, l'amplitude, le nombre et la forme des vibrations sonores, vibrations qui sont à leur tour communiquées aux ramifications

1. *Dict. de médecine et de chirurgie pratiques. Sensibilité.*

2. Théorie scientifique de la sensibilité. Le plaisir et la peine. Léon Dumont, 1877.

terminales du nerf du limaçon, la branche la plus importante de l'auditif. Nous indiquerons aussi les fibres radiales qui présentent une largeur croissante de la fenêtre ronde au sommet du liamçon et qui, si on les suppose déroulées, offrent, d'après M. Duval, la disposition des cordes d'une harpe, dont chacune est accordée pour un son différent, d'autant plus grave que la corde est plus longue. Enfin nous nous arrêtons aux sensations, c'est-à-dire au moment où le cerveau est excité et entre lui-même en vibration. M. Luys (1) pense que les impressions acoustiques sont condensées dans un noyau spécial de substance grise des régions postérieures de la couche optique, et de là irradiées principalement dans les régions postérieures de l'écorce cérébrale qui présentent chez l'homme un développement considérable.

Cette excitation musicale produite s'étend sur toutes les fonctions et les active plus ou moins ; elle fait naître des phénomènes multiples pouvant avoir leur origine dans une *influence physiologique* ou dans une *influence morale.*

1. Luys. *Le cerveau et ses fonctions.* page 213 (1878).

INFLUENCE PHYSIOLOGIQUE

La musique est sans aucun doute l'art qui frappe le plus nos sens et qui nous procure le plus d'émotions, car il a pour lui la douceur pénétrante de la médolie et surtout le rhythme qui communique l'activité aux organes et produit une série de commotions tantôt pénibles, tantôt agréables. Il est par conséquent tout naturel que les physiologistes aient voulu rechercher et connaître son influence sur les fonctions de la vie.

Nous parlerons d'abord des changements produits dans la circulation et les mouvements du cœur.

Influence sur la circulation, le cœur, la digestion et les sécrétions.

Haller prétendait qu'une personne qui assiste à un concert est plongée dans une atmosphère sonore et éprouve l'action mécanique de chaque son qui émane de l'orchestre ; il pensait qu'une musique puissante était capable de précipiter le courant sanguin et pouvait provoquer ainsi une certaine fièvre. Il avait observé qu'en ouvrant la veine d'un malade, le sang en sortait plus vite au son du tambour.

Nous citerons rapidement Hallé qui prétend avoir connu une femme très sensible et très bonne musicienne, exposée à d'abondantes pertes sanguines chaque fois qu'elle faisait exécuter à ses élèves de la musique pour piano et harpe, et nous mentionnerons aussi le grand compositeur Gretry qui avait fait des observations sur les pulsations de la radiale.

Couty et Charpentier ont cherché à étudier les variations de la circulation pendant l'excitation des organes des sens. Des expériences auxquelles ils ont soumis des chiens curarisés ils

ont conclu que le pouls était tantôt accéléré, tantôt ralenti, mais que la pression du sang augmentait de 6 à 8 centimètres. En outre, ils ont remarqué que l'effet produit est augmenté quand on prive les animaux de nourriture et en les soumettant à l'action de la strychnine, tandis qu'il diminue par le chloral et le curare à forte dose.

Ces intéressantes observations communiquées par M. Vulpian à l'Académie des sciences offrent néanmoins bien peu de points d'appui qui permettent de formuler une conclusion sur l'influence de la musique sur la circulation chez les animaux, et à plus forte raison chez l'homme.

Des expériences faites en Allemagne en 1880 par Dogiel (1), sont venues jeter quelque lumière sur cette intéressante question. Nous avons pu obtenir une traduction exacte de cette étude ; nous pouvons en donner ici un résumé fidèle et indiquer en quelques mots les résultats obtenus.

Ce physiologiste a fait des expériences sur l'homme et sur les animaux, et il a employé dans ses recherches le plethysmographe et le kymographion. Nous n'entrerons pas dans la description de ces deux appareils, et dans l'énumération des modifications qu'il leur a fait subir ; mais nous nous arrêterons aux divers moyens employés, et aux résultats obtenus.

Les instruments dont s'est servi l'expérimentateur pour provoquer l'excitation musicale sont les suivants :

1° Diapasons de König, avec caisses sonores, différemment accordés, mis en vibration à l'aide d'un archet.

2° Des sons isolés ou des mélodies déterminées, produites par une clarinette, un violon, ou une petite flûte.

3° Des sifflements produits par un sifflet de métal.

En employant le diapason, le violon, la flûte, la clarinette, l'expérimentateur plaçait contre l'oreille du sujet des résona-

1. Dogiel. *Uber den Einfluss der musik auf den Blut Kreislauf.* — *Archiv. physiologie*, page 416, 1880.

teurs appropriés à la circonstance et destinés à renforcer les sons. Dans ses expériences sur les chiens, les chats et les lapins, il empoisonnait le sujet tantôt avec de la strychnine, pour augmenter la sensibilité de l'ouïe ; dans d'autres cas pour empêcher les animaux de se mouvoir il employait le curare et pratiquait la respiration artificielle. Dans peu de cas seulement il a eu recours à l'acétate de morphine, introduit soit directement dans la circulation, soit en injection sous-cutanée.

Après avoir insisté sur la méthode d'expérimentation, Dogiel passe aux expériences et donne les résultats suivants.

1re *Expérience.* — Pour déterminer la pression du sang et le nombre de pulsations on fait communiquer la carotide d'un jeune chien avec le manomètre du kymographion. Le nombre des pulsations du cœur, dans l'unité de temps 10″, était déterminé à l'aide d'un chronomètre, le sens de l'ouïe était excité à l'aide d'un sifflet.

Nos des observations	Nombre des pulsations du cœur en 10″			Pression du sang en m. m. de Hg.			Observations
	avant	pendant	après	avant	pendant	après	
	l'excitation des sens de l'ouïe			l'excitation des sens de l'ouïe			
1	20	23	22	130	204	128	L'animal reste immobile. Non empoisonné.
2	35	40	37	178	222	210	
3	32	39	37	204	214	214	Curare, respiration artificielle, là dessus injection de 0,001 de strychnine dans la veine saphène. On commence l'observation au bout de 10'.

2e *Expérience.* — Jeune chien, la carotide est reliée au manomètre d'un kymographion, excitation du sens à l'aide d'un sifflet.

Nos des observations	Nombre des pulsations du cœur en 10″			Pression du sang en m. m. de Hg.		Observations
	avant	pendant	après	avant	pendant	
	l'excitation des sens de l'ouïe			l'excitation des sens de l'ouïe		
1	21	25	—	142	146	L'animal reste immobile, pas d'empoisonnement par le curare, légers mouvements du corps pendant le sifflement.
2	24	19	—	148	156	
3	14	16	17	131	133	Empoisonnement par le curare, respiration artificielle.
4	15	17	—	128	129	
5	17	19	—	127	130	

3e *Expérience.* — Lapin blanc, la carotide est reliée au manomètre d'un kymographion, excitation des sens à l'aide d'un sifflet.

Nos des observations	Nombre des pulsations du cœur en 10''		Pression du sang en m. m. de Hg.		Observations
	avant	pendant	avant	pendant	
	l'excitation des sens de l'ouïe		l'excitation des sens de l'ouïe		
1	46	—	114	150	L'animal reste parfaitement immobile, pas d'empoisonnement par le curare.
2	48	—	112	146	
3	36	—	132	140	Empoisonnement par le curare, respir. artificielle.

Les trois observations précédentes montrent que le nombre des pulsations chez les animaux soumis à ces expériences augmente sous l'influence de l'excitation de l'ouïe. Cette accélération devient plus sensible quand l'animal est empoisonné par la strychnine. Même dans le cas où l'on ne constate aucune accélération appréciable des contractions du cœur on peut remarquer une augmentation de la force de ses battements. En outre dans tous les cas, la pression du sang augmente, elle varie sous l'influence de la hauteur et de l'intensité du son. Elle peut même atteindre le double de la pression normale.

Pour ce qui concerne l'homme, l'expérimentateur a recours au pléthysmographe de Frank transformé par Mosso, et dont il cherche encore par de nouvelles modifications à augmenter la sensibilité. Prenant en outre toutes les précautions relatives à l'immobilité du sujet, à la régularité de sa respiration, et à l'uniformité de la température, il a pu observer des variations dans la circulation, proportionnelles à la hauteur, à l'intensité et au timbre de son produit, et aussi à la nature de l'instrument. En général la flûte, la petite flûte et la clarinette paraissent agir le plus sensiblement sur l'homme. La mesure n'est pas aussi sans influence sur l'ouïe.

D'après Dogiel, on doit aussi tenir grand compte de la nationalité du sujet. Il a constaté chez son garçon de laboratoire, d'origine tartare, des variations brusques en lui faisant entendre une mélodie du pays natal.

La respiration est aussi influencée par la musique en même temps que la circulation ; et pour constater ce résultat, l'expérimentateur a été obligé d'isoler ces deux fonctions.

Les tracés fournis par l'auteur, à la suite de ces expériences sérieuses, nous permettent de conclure avec lui que :

1° La musique influe sur la circulation chez l'homme et chez les animaux ;

2° La pression du sang augmente et diminue alternativement. Ces fluctuations dépendent surtout de l'influence de l'excitation des nerfs auditifs ;

3° L'influence sur l'homme et les animaux des sons musicaux et des sifflements se manifeste surtout par une accélération des contractions du cœur.

4° Les variations de la circulation, dues à l'influence musicale, correspondent à des variations de la respiration, quoiqu'elles puissent se manifester indépendamment de ces dernières.

5° La strychnine augmente l'action de l'excitation auditive sur la circulation, le curare au contraire l'affaiblit.

6° Le chloral, l'alcool, l'opium, affaiblissent également l'action de l'excitation auditive sur la circulation.

7° Les variations de la circulation dépendent de la hauteur et de l'intensité du son, et aussi du timbre.

8° Dans ces variations de la circulation, l'individualité de l'animal et de l'homme, en particulier la nationalité de ce dernier, jouent un rôle considérable.

Mais, si le courant sanguin est influencé par les excitations musicales, il est évident que le cœur, centre de la circulation, subira, lui aussi, de nombreuses modifications, puisqu'il se trouve avec le cerveau dans des rapports incessants d'action et de réaction :

« Cet échange, dit Claude Bernard dans sa spirituelle conférence sur *la physiologie du cœur* (1), se réalise par des relations anatomiques très

1. *Leçons sur les propriétés des tissus vivants.* Claude Bernard.

connues, par les nerfs pneumogastriques qui portent les influences nerveuses au cœur et par les artères carotides et vertébrales qui apportent le sang au cerveau. La science physiologique nous apprend que, d'une part, le cœur reçoit réellement l'impression de tous nos sentiments et que d'autre part, le cœur réagit pour renvoyer au cerveau les conditions nécessaires de la manifestation de ces sentiments.... »

Le célèbre physiologiste explique ces relations multiples; il dit que les métaphores employées pour désigner les états du cœur expriment le plus souvent des réalités physiologiques :

« Quand on dit que *le cœur est brisé par la douleur*, il se produit des phénomènes réels dans cet organe. Le cœur a été arrêté si l'impression de la douleur a été soudaine : le sang n'arrivant plus au cerveau, la syncope et les crises nerveuses en sont la conséquence..... Les impressions douloureuses prolongées, devenues incapables d'arrêter le cœur, le fatiguent et le lassent, retardent les battements, prolongent la diastole et font éprouver dans la région précordiale un sentiment de plénitude et de resserrement, c'est ce qui fait dire que *le cœur est gros.* »

Cette dernière théorie viendrait confirmer les nombreux exemples de syncopes cités par des savants et des artistes, et survenus pendant l'audition ou l'exécution d'un morceau de musique. Plus loin, Claude Bernard ajoute que les impressions agréables répondent aussi à des états déterminés du cœur qui est le premier frappé avant que tout raisonnement et toute réflexion aient pu se faire jour dans notre esprit :

« Le cœur, aiguillonné par l'impression nerveuse, réagit par des palpitations qui le font bondir et battre plus fortement dans la poitrine, en même temps qu'il envoie plus de sang au cerveau, d'où résultent la rougeur du visage et une expression particulière des traits correspondant au sentiment de bien-être éprouvé. Ainsi, dire que l'amour fait palpiter le cœur, n'est pas une forme poétique, c'est aussi une réalité physiologique. »

Ces observations nous portent à croire que l'homme, exposé à subir des émotions journalières, impressionné ou plutôt tourmenté par des sentiments de plaisir ou de tristesse, finira par

éprouver après un temps indéterminé des troubles organiques du côté du cœur. Nous savons aussi que les anévrysmes sont fréquents chez les personnes dont la sensibilité est pour ainsi dire surmenée.

On a aussi remarqué que sous l'influence de ces émotions multiples, le système vaso-moteur qui règle le diamètre des petites artères et modère la circulation capillaire peut être paralysé ; il en résulte, au point de vue de la physionomie, des changements de couleur qui sont très apparents sur le visage (1).

Beaumont, dans ses expériences, a trouvé une diminution du suc gastrique, et Proust montre que l'exhalation d'acide carbonique par les voies respiratoires diminue également pendant la période de joie et de tristesse.

Tout le monde sent, pendant l'exécution d'un chef-d'œuvre favori, des frissons parcourir le corps, et leur présence coïncide avec la fausse sensation d'une diminution de température. Nous avons eu aussi l'occasion d'observer fréquemment le phénomène connu sous le nom de *chair de poule*, produit par l'érection des bulbes pileux.

Nous ne croyons pas nous tromper en disant avec un grand nombre d'observateurs, que l'influence de la musique est généralement favorable aux fonctions digestives. Du reste, l'usage semble confirmer cette probabilité. En effet l'histoire nous montre que, dès la plus haute antiquité, des joueurs de flûte faisaient entendre les morceaux les plus harmonieux pendant les repas, et cette coutume semble s'être perpétuée jusqu'à cette époque, surtout en Italie et dans quelques hôpitaux de Rome, notamment celui du Saint-Esprit, l'un des plus considérables. On a conservé dans ce dernier établissement l'habitude de jouer de l'orgue pendant que les malades sont à table. En outre, il n'est pas rare d'entendre dire que l'action produite par un concert ou l'audition d'un opéra favorise la digestion et peut rem-

1. L. Dumont. *loc. cit.*

placer, jusqu'à un certain point, la marche ou tout autre exercice corporel. Cependant, il n'en serait plus de même pour ceux qui se livrent sans modération aux travaux de l'esprit (les grands compositeurs par exemple), et nous avons entendu M. le professeur Ball dire dans ses cliniques que les fonctions organiques et nutritives sont en raison inverse de l'activité cérébrale et du fonctionnement de l'intelligence. Les habitants des campagnes digèrent parfaitement, parce que leur existence se passe loin de la vie agitée des grands centres, parce qu'ils se complaisent, en un mot, dans le calme et la béatitude.

Il est inutile de rappeler que certains chants et certaines compositions mélodieuses empreintes d'uue tristesse profonde peuvent, par les souvenirs qu'ils évoquent, nous faire verser des larmes. En outre, il serait difficile de vérifier par l'expérimentation les propriétés diurétiques de la musique. Cependant Bayle raconte dans ses *nouvelles de la République des lettres* l'histoire d'un gentilhomme breton qui, ayant raillé en fort bonne compagnie une personne de la société, en fut puni d'une façon tout-à-fait piquante : « pendant qu'on était à table, celui qui voulait se venger donna ordre à un aveugle de se poster derrière le gentilhomme et de jouer de la cornemuse ; tout aussitôt il se prit à uriner de telle force qu'il inonda tout le dessous de la table (1). » Et, pour en venir à des exemples plus récents, ne se rappelle-t-on pas les spirituelles indications de M. le professeur Pajot contre la rétention d'urine ? Ce maître dit que les nourrices se servent d'un léger sifflement pour déterminer les petits enfants à vider leur vessie.

Influence sur les mouvements, la marche et la fatigue

En analysant les actes qui touchent de près aux fonctions

1. Lamarche. *Essai sur la musique considérée dans ses rapports avec la médecine*. Thèse de Paris (1815).

de la vie de relation, nous devons reconnaître que c'est ici surtout que le rhythme est nécessaire dans la musique, car c'est lui seul qui communique aux organes la vie et l'activité, qui règle et ordonne les mouvements et les force, pour ainsi dire, à se soumettre à ses caprices ; c'est en raison de son importance qu'on a pu comparer un chant dénué de rhythme à des traits réguliers mais sans expression. Nous ajouterons même que la cadence invite le corps à des mouvements réguliers qui ne s'accompliraient jamais sous l'influence de la volonté : « Les impressions reçues vibrent en nous comme un écho lointain du passé, elles servent de stimulus aux incitations de la vie automatique. »

C'est ici que nous devons mentionner les prodiges exécutés par les équilibristes qui ont l'habitude de ne jamais exercer leur art sans avoir le soin de se faire accompagner par des sons d'une mesure toujours uniforme. Plusieurs d'entre eux nous ont avoué que, s'ils étaient privés de cette dernière condition, il leur serait impossible de continuer leurs périlleux exercices. Dans ce cas, nous croyons qu'on peut expliquer l'action du rhythme par la régularisation apportée dans les mouvements et dans les contractions musculaires.

Personne n'ignore l'influence incontestable de la musique sur la marche, la danse et sur toutes les fatigues provoquées par des exercices pénibles et douloureux. Le voyageur qui se trouve sur une route cherche à stimuler son allure, à dissiper ses ennuis, à oublier son isolement par un chant bien cadencé ou par un joyeux refrain. Le soldat couvert de poussière, abattu, brisé par la fatigue, meurtri et torturé par la faim, exposé aux rayons brûlants du soleil ou bien aux intempéries de l'air, reprend sa gaieté première, oublie ses souffrances, relève fièrement la tête, accélère la marche, franchit les obstacles qui lui paraissaient naguère insurmontables, quand il entend résonner près de lui des accents connus et empreints d'une mâle vigueur. Il est électrisé au moment du danger par la puissance souveraine de la

monotone et terrible batterie du pas de charge. Nous parlerons plus loin des passions et de l'enthousiasme que soulèvent certains chants à cause de l'idée qui leur est attachée et des souvenirs qu'ils évoquent, car nous continuerons à nous occuper de l'action physiologique de la musique.

Ces rapides considérations montrent qu'on ne saurait trop s'intéresser au maintien et à la bonne organisation des musiques militaires; car vouloir porter atteinte à cette utile institution, comme il en avait été malheureusement question, serait diminuer non seulement le prestige de l'armée mais encore lui enlever une partie de sa force et aussi l'un des plus puissants moyens de résistance contre la fatigue et la souffrance. Ce serait une folie comparable à celle qui consisterait, dans un autre ordre d'idées, à rayer de la thérapeutique le fer et l'opium.

Et du reste, si nous n'accordions pas aux sons habilement cadencés une propriété qu'on nous permettra d'appeler anesthésique, comment pourrions-nous expliquer cette résistance contre la fatigue qu'opposent tous les jours des hommes surmenés par de pénibles travaux? Ainsi, ces marchands qui parcourent les rues pour vendre les comestibles ou des objets de leur industrie, en font l'annonce dans un chant grossier et criard mais soumis à une certaine mesure. Si la parole n'était accompagnée de cette espèce de chant, bientôt la voix de ces crieurs se fatiguerait et ils seraient réduits au silence. Qu'on se transporte dans certains ateliers où se trouvent réunis un grand nombre d'ouvriers, et l'on entendra des refrains joyeux qui sont répétés dans le but d'entretenir le travail et de tromper la fatigue et la longueur du temps. Dans les Indes Occidentales, les nègres travaillent à la fabrication du sucre et des diverses denrées en écoutant le chant varié de l'un deux; ils supportent mieux ainsi l'ardeur du soleil et l'incandescence du sol. Et enfin pour en venir à des exemples plus gracieux, ne voit-on pas de jeunes personnes, d'une constitution frêle et délicate, danser pen-

dant des heures entières sans éprouver la moindre fatigue, ce qu'elles ne pourraient faire sans les sons d'un orchestre.

Ajoutons aussi que le rhythme, suivant qu'il est précipité ou ralenti, modifie l'allure de nos mouvements et de la marche en particulier. C'est à ce sujet que Grétry, dont la poitrine était délicate, raconte dans ses *essais sur la musique* que le pas accéléré gênait beaucoup sa respiration; ainsi chaque fois qu'il sortait avec un ami dont la vitesse pouvait le contrarier, il parvenait facilement à la ralentir en chantant un air d'une mesure lente.

Influence sur la danse. — Danse de Saint-Guy et Tarentisme.

Cette influence incontestable du rhythme musical sur la production et sur la régularisation de nos mouvements nous engage à donner une explication personnelle sur l'origine et les causes de la danse, en la rattachant à un état psychologique, c'est-à-dire à la joie. En effet, celle-ci se traduit toujours par un grand besoin de mouvements, et l'individu, qui ne peut garder l'immobilité, dépense cette énergie musculaire : il se remue, saute, danse, etc..., sans méthode, sans aucune mesure, et d'une manière tout-à-fait désordonnée ; mais si nous admettons que la musique occupe une grande place parmi les causes de la joie, alors, chaque fois que ce sentiment sera produit par des sons harmonieusement combinés et bien cadencés, il se manifestera par des évolutions ou des mouvements du corps subissant une convention, une règle absolue et nécessaire. Il n'y a pas de danse muette, et, alors même qu'elle est privée de son complément nécessaire, c'est-à-dire la musique, c'est encore le sens de l'ouïe qui, par le souvenir de certaines impressions, dirige et règle le mouvement, apprécie le rhythme et la mesure et en produit le sentiment.

Cette relation intime nous permet de conclure que ce sont

les premières consonnances joyeuses qui ont dû faire éclore la première danse et créer cet art qui est en partie la reproduction réelle et visible des idées, des mœurs et des sentiments d'un peuple : « Les croyances, les mœurs des peuples enfants, leurs passions, quelles qu'elles soient, s'expriment par des mouvements rhythmés. — Ils ont des danses guerrières, des danses funéraires, des danses qui représentent toutes les scènes de la vie, et où se révèle distinctement le caractère de chacun d'eux. Autres sont celles des nègres sous leur ciel brûlant, des races ardentes et molles des contrées voluptueuses des régions embrasées ; autres celles des rudes habitants des zones septentrionales. » (1).

La danse est aussi l'image fidèle du degré de civilisation d'une nation. En effet, plus la vie des hommes sera primitive et leurs mœurs sauvages, plus la danse sera simple et naturelle ; mais elle deviendra difficile, compliquée, plus artificielle en un mot par ses attitudes, ses pauses et ses mouvements dans les pays où l'éducation et la lumière auront pénétré. C'est ainsi que chez nous, nous voyons disparaître peu à peu les danses populaires si simples et si bien cadencées, qui constituaient les amusements favoris de nos ancêtres dans le midi de la France, la Provence, l'Auvergne et la Bretagne.

Nous croyons, par ces courtes considérations, qu'une musique au rhythme puissant exerce une influence prodigieuse sur la production des mouvements et sur leur artistique disposition ; mais en outre, elle exerce sur nous un pouvoir irrésistible ; elle nous entraîne, paralyse, pour ainsi dire, les fonctions de la volonté, surtout si nous nous trouvons au sein d'une nombreuse réunion. Et, à ce sujet, qu'on nous permette de prendre à Virey une anecdote fort curieuse qui, dit-il, passerait pour fabuleuse si elle n'appartenait aux temps modernes (2).

« Les moines de l'Inquisition, dans une petite ville d'Espagne, avaient accusé d'impiété des danseurs et danseuses qui amusaient le public par la

1. Lammenais. *De l'art et du beau.*

2. Virey. *Dictionnaire des sciences médicales.*

danse lascive du *fandango.* Ces malheureux furent arrêtés et conduits au tribunal du Saint-Office pour y être jugés. Ils se défendirent de leur mieux et supplièrent le tribunal de vouloir bien leur permettre d'exécuter devant lui cette danse qu'ils soutenaient être une chose fort naturelle et fort innocente. La demande parut juste, elle fut octroyée : peut-être la curiosité eut-elle autant de part à cette faveur que l'équité. Quoi qu'il en soit, deux guitares sonores préludent et les danseurs dégagés de leurs entraves, commencent le bal. Ils s'y livrent avec une vive ardeur ; les musiciens redoublent de zèle pour donner à l'air de danse l'expression voluptueuse qui le caractérise. Le sentiment qu'éprouvent les exécuteurs est insensiblement partagé par les révérends pères ; on les voit s'agiter sur leurs sièges, ils en sont enlevés par le pouvoir, pour ainsi dire électrique de l'harmonie, et bientôt les voilà qui dansent avec les accusés. Il est inutile d'ajouter que ceux-ci furent acquittés et mis en liberté. »

Si nous allons chercher dans l'histoire de la médecine, ne trouvons-nous pas des exemples nombreux, des phénomènes curieux et irrécusables qui montrent le pouvoir de l'excitation musicale ? Ceci nous engage à consacrer quelques lignes à l'influence de la musique sur les névroses du moyen-âge qui se manifestaient par des sauts, des évolutions bizarres, des mouvements involontaires irréguliers désignés sous le nom de Danse de saint Guy et de Tarentisme.

Les causes de ces deux affections étaient ignorées par les médecins du temps : on pensait que la première était attribuable à l'intervention des puissances malfaisantes et surnaturelles : « Le diable entre en pleine possession de certains individus, parce qu'ils ont reçu le baptême sacrilège conféré par des prêtres vivant dans l'intimité des filles perdues (1). » Et la seconde était attribuée à la piqûre d'une grosse araignée, la tarentule, que l'on trouve dans la Calabre. Depuis, ces suppositions imaginaires, résultat de l'ignorance de cette époque, ont été détruites, et l'on peut affirmer avec Hecker (2) et M. le professeur Germain Sée

1. Raymond. *Dict. encycl.*

2. Hecker. *Mémoire sur la chorée épidémique du moyen-âge*, trad. par F. Dubois (*Ann. d'hyg. publique* 1834, t, XII).

que ces deux maladies n'étaient que des formes de la chorée.

Cependant, en dehors de ces erreurs, nous ne devons pas oublier qu'on avait observé avec raison le rôle salutaire de la musique qui, selon nous, parvenait sans doute à jeter un peu de modération dans ces accès épidémiques et contribuait à calmer et à régulariser l'expression tumultueuse des mouvements. Les savants du moyen-âge l'employaient surtout pour rendre la gaieté et la vie à ces malades dont les crises étaient toujours précédées d'un état de torpeur et de mélancolie.

Le mal de saint Guy sévit sur toute l'Europe au XIII[e] et XIV[e] siècles, sur les bords du Rhin et de la Meuse, à Liège, à Aix-la-Chapelle et particulièrement en 1418 à Strasbourg où des mesures hygiéniques et des précautions publiques furent prises pour arrêter la marche du mal : des joueurs d'instruments et de cornemuse venaient en aide aux danseurs, et les suivaient dans leurs promenades à travers les rues de la ville.

Mais c'est surtout à propos du tarentisme, qui a duré depuis le XIV[e] siècle jusqu'au XVII[e], que les exemples historiques abondent.

Nicolas Perotti, cité par Hecker, nous donne le premier une description de la maladie : « Les malades, dit-il, tombaient ordinairement dans la mélancolie et perdaient pour ainsi dire l'usage de leur raison comme s'ils eussent été assoupis par l'ivresse. Chez un grand nombre, il y avait une exaltation pour la musique, telle qu'à peine les premiers sons d'une mélodie qui leur plaisait s'étaient-ils fait entendre, ils se levaient en bondissant, poussaient des cris de joie et dansaient sans interruption jusqu'à ce qu'ils tombassent épuisés et à demi-morts. »

Cette description, quelque incomplète et exagérée qu'elle soit, nous montre déjà le caractère de cette névrose : son affinité pour la musique. C'est aussi ce que l'on trouve dans les ouvrages de Mathiole (1).

1. Commentaires sur le deuxième livre de Dioscoride, traduction du D[r] J. des Moulins (Lyon, 1579).

Baglivi (1668-1706) (1), dont les idées avaient été adoptées par Pinel, éditeur de ses œuvres, donne une description fort intéressante de la tarentule et du tarentisme et signale aussi les effets merveilleux de la musique sur les malades.

Richard Mead (2) (1673-1754), est encore plus affirmatif. Après avoir décrit les premiers symptômes, il ajoute :

« Pendant cette scène lugubre, les alexipharmarques et les cordiaux les plus vantés ne sont d'aucun secours, car on a beau en réitérer l'usage, la mélancolie gagne du terrain, l'hébêtement succède, le malade est dans les terreurs paniques jusqu'à la mort qui arrive bientôt si la musique ne vient à son secours, car c'est le seul moyen efficace de leur procurer une prompte guérison. En effet, quoique le malade soit dans la plus grande oppression, au premier son des instruments on voit ses pieds remuer en cadence, puis il s'élève et s'élance pour danser avec une force inconcevable ; il soutient cet exercice, la première fois, pendant trois ou quatre heures, on le met ensuite au lit où il éprouve une sueur qui le soulage.... etc. »

Nous pouvons encore citer parmi les auteurs qui ont étudié cette intéressante question, Sauvages (3), Sennert (1572-1637) et tant d'autres. Tous ces médecins firent remarquer l'influence de la musique sur la marche de la maladie, et leur opinion se vulgarisa si bien dans le peuple, que l'on vit se former en Italie des troupes de musiciens parcourant les campagnes pour guérir les tarentistes, et créant, suivant le genre, la variété et la disposition des malades, des compositions musicales différentes : la *Tarentella*, très vive, accompagnée de chants sauvages et dithyrambiques, le *Panno verde* avec ses chants idylliques et bucoliques cherchant à rendre la douce impression causée par la verdure, la *Catena*, la *Spellata* la plus lente et la moins aimée de toutes. De plus, chose singulière, ces paysans

1. Baglivi, *opera omnia*, t. II. *Dissertatio de tarentula*, Paris (1788).

2. *Opera medica*, traduction de Costi (1774).

3. *Nosologie*, t. II, Amsterdam, 1768.

privés de toute éducation, dénués de toute finesse auditive ne pouvaient supporter l'impression désagréable des fausses notes et témoignaient leur répugnance et leur mécontentement comme s'ils avaient été initiés aux plus profonds secrets de l'art musical.

Influence sur le sommeil.

En montrant l'action évidente de la musique sur le cœur, la circulation, la marche, la fatigue et la danse, en indiquant le pouvoir qu'elle possède de mettre tous ces actes de la vie en harmonie avec ses rhythmes, nous nous demandons si les morceaux mélodieux et empreints d'une douce lenteur ne pourraient pas inviter au sommeil par l'intermédiaire de ce genre de vibrations qui transmettraient au corps le calme et le repos. Il semble du reste que les grands maîtres ont étudié ces sensations et ont voulu les reproduire en nous donnant certaines compositions connues sous le nom de *berceuses*. De nombreuses conditions peuvent favoriser le développement de cette douce influence. Ne faudra-t-il pas une certaine disposition des lieux, une sorte d'accablement physique venant s'ajouter à une tendance de l'esprit vers la rêverie? Qui ne s'est pas trouvé par un beau jour, étendu sur la lisière d'un bois.....

Dormir la tête à l'ombre et les pieds au soleil,

Agréablement bercé par le bruit faible et continu du vent sifflant dans les branches, par nn murmure vague et lointain, par le cri monotone des cigales, et les nombreuses modulations du chant des oiseaux?

Sæpe levi somnum suadebit inire susurro.

Toutes ces causes détournent l'attention des autres sens, assoupissent la volonté, exaltent le jeu de l'imagination, et c'est ainsi

que, dans un autre ordre d'idées, Mirabeau mourant demande « à s'environner de musique afin d'entrer plus agréablement dans ce sommeil dont on ne se réveille plus. »

L'histoire nous dit aussi que Mécène, favori d'Auguste, tourmenté par de cruels soucis et par une insomnie continuelle, réunissait à quelque distance de la chambre où il reposait un orchestre dont les sons arrivaient adoucis à l'état de murmure. De nos jours, personne n'emploie de tels raffinements, mais nous savons cependant que l'enfant s'endort en écoutant une simple chanson et ne peut résister au pouvoir du rhythme, à la douceur de la mélodie et à la lenteur du mouvement.

Influence sur la production de la catalepsie, de l'anesthésie et de l'extase.

Ces dernières considérations nous obligent à consacrer quelques mots à l'influence exercée par la musique et par une certaine variété de sons sur le sommeil provoqué ou somnambulique et par conséquent sur la production de la catalepsie et de l'anesthésie, et enfin sur l'extase comme cause des maladies religieuses. Il nous serait fort difficile de délimiter chacun de ces états qui s'enchaînent presque toujours par leur coexistence et leurs rapports ; aussi nous osons espérer qu'on nous pardonnera les confusions qui pourront se glisser dans notre exposé.

Et d'abord nous devons signaler les récentes observations faites sur le sommeil provoqué, à la Salpêtrière par MM. Bourneville et Régnard en 1881 (1). Nous laisserons de côté les indications opératoires données et crées en partie par ces savants, car elles ne sauraient trouver place dans ce travail et nous rappellerons simplement qu'ils ont usé de certains sons pour déterminer la catalepsie.

1. *Iconographie photographique de la Salpêtrière.*

« Le son d'un grand diapason cataleptise instantanément une malade assise sur la caisse. L'arrêt du diapason arrête instantanément la catalepsie et détermine le sommeil hypnotique. Le son n'a pas besoin d'être prolongé, c'est ainsi que le bruit subit et inattendu d'un tam-tam entraîne une catalepsie instantanée. La chose ne se fait bien que sur des sujets déjà habitués à l'hypnotisme : l'habitude rend en effet la névrose beaucoup plus facile à développer.

« Un jour une de nos malades G.., en jouant avec un tam-tam qui se trouvait au laboratoire, le laissa tomber et demeura en catalepsie ; c'est en ne l'entendant plus qu'un des assistants alla la chercher et la trouva fixe, immobile et dormant.

« Une autre fois, la nommée B..., écoutant une musique militaire, fut cataleptisée à un moment ou les cuivres firent brusquement une reprise au milieu d'un morceau très doux. »

Des faits analogues se sont encore passés à la Salpêtrière, il y a quelques années, le jour de la Fête-Dieu, au moment de la procession, la musique ayant joué avec trop de force, plusieurs malades tombèrent en catalepsie et gardèrent les poses les plus variées.

Ces accidents ne sont pas rares et tout le monde connaît ou a vu les curieux effets provoqués par l'audition de certains passages musicaux chez un grand nombre d'hystériques.

Frédéric Hoffmann cite une femme prise de catalepsie extatique chaque fois qu'elle entendait un psaume ou quelque passage qui retraçait vivement l'amour du Christ.

Citons aussi le docteur Lacassagne (1) qui a observé un jeune homme jouant des morceaux de piano à quatre mains, souvent interrompu par des accès de catalepsie : ses mains restaient en l'air, tendues et immobiles, et après une durée plus ou moins longue de cet état, une demi heure, une heure, elles retom-

1. A. Lacassagne. *Des phénomènes psychologiques avant, pendant et après l'anesthesie provoquée* (1868).

baient pour reprendre le morceau à l'endroit précis où il avait été laissé.

Charles Louis (1) dans sa thèse parle de deux cordeliers atteints de catalepsie pendant la messe, au moment de l'élévation, et d'un prêtre qui ne pouvait lire ou chanter le mot *consommatum est* sans tomber cataleptique.

Enfin M. Netter (2) cite les expériences faites à Strasbourg, dans un théâtre, par le magnétiseur Hansen sur trente jeunes gens hypnotisés par les procédés ordinaires, « pendant tout le temps de l'expérimentation la musique joua toujours le même air monotone. » On détermina chez ces sujets des hallucinations de l'ouïe, et suivant les impulsions de l'orchestre on les fit marcher, tournoyer et danser des polkas.

Mais avant Braid qui le premier découvrit le magnétisme scientifique, et les expérimentateurs de la Salpêtrière, bien longtemps avant la création de l'hypnotisme, on n'ignorait pas qu'on pouvait arriver aux mêmes résultats par deux moyens principaux employés par les fanatiques et les dévots des sectes religieuses, mais dont on n'avait donné aucune explication : fixation d'un point général avec strabisme interne, ou fixation de l'ouïe par un bruit monotone. Nous ne parlerons que du second connu depuis longtemps dans l'Islamisme et qui consiste dans un son d'une lenteur continue.

« Chez les disciples de Hussein le martyr, on provoque l'extase au moyen de tambourins frappés sans cesse avec la même cadence rapide et monotone. Des initiés accompagnent par une mélopée rhythmée sur le bruit d'un tambour. La cérémonie a souvent lieu la nuit, et bientôt les adeptes tombent dans une sorte d'extase où l'insensibilité cutanée est telle qu'on peut reproduire sur eux les différentes phases du martyre du maître,

1. Charles Louis. *De la catalepsie chez les aliénés*. Thèse de Paris, 1875.

2. *Progrès médical* (30 avril 1881).

sans leur arracher un cri, sans même qu'ils semblent se douter de rien (1). »

Nous rappellerons les fakirs de l'Inde qui arrivent, après une suite de privations et après s'être soumis à un régime alimentaire des plus rigoureux, à tomber dans un assoupissement extatique des plus prononcés. Cet état désigné sous le nom de *mort apparente* (2) est entretenu par une série de conditions : Le fakir descendu au fond d'un souterrain se trouve plongé dans une obscurité impénétrable et dans une atmosphère chaude; de plus le silence est ininterrompu ; seulement le sectaire couché au fond de sa cellule répète continuellement le mot mystique « Om », mot hindou résumant l'abstraction la plus complète de la vie universelle; il fait quelques promenades, marche très lentement et murmure son « om » quelquefois dix mille fois par jour. Il possède aussi d'autres syllabes parmi lesquelles on trouve « Bam », « Ham », « Lam », « Ram », « Soham », « Yam », et de ce bizarre amalgame il résulte une série de modulations qui, en venant se joindre à d'autres manœuvres extérieures, plongent le fakir dans un état voisin de la mort (3).

Mais les faits de ce genre les plus connus et les mieux observés nous sont fournis par les sectaires de la tribu de Aïssaoua dont les représentants se rencontrent en Algérie. Nous avons eu le bonheur de tenir des relations fidèles et des communications exactes de la bouche même de quelques officiers français témoins de ces curieux exercices.

Ces fanatiques se réunissent la nuit, autour d'un grand feu, loin des centres habités, au bruit monotone et de plus en plus rapide des tambourins : ils se livrent à des rondes et à des danses échevelées. Ils sont pris de crises convulsives, chantent,

1. *Iconographie photographique* (*loc. cit.*).
2. *Progrès médical* (4 juin 1881).
3. Liouwille. *Medical news*, 1881.

hurlent, exécutent les manœuvres les plus incroyables. Ainsi ils prennent des sabres et se transpercent les membres, ils s'enfoncent des stylets dans la chair, appliquent leur langue sur des barres de fer rougies au feu, mâchent à pleines dents des fragments de verre, des scorpions vivants, des figues de Barbarie dont les longues épines leur traversent les joues et viennent sortir au dehors, sans que le moindre cri de douleur se mêle à leurs vociférations infernales.

Ces observations sont intéressantes, car elles montrent le degré d'anesthésie auquel arrivent tous ces hommes devenus extatiques sous l'influence des chants et des accents d'une musique tout à fait primitive. Pourquoi ne rangerait-on pas dans la même classe de phénomènes les faits qui ont été plus d'une fois observés et signalés dans l'histoire des maladies religieuses à différentes époques ? Et pour ne parler que des convulsionnaires de Saint-Médard, ne sait-on pas que leurs accès se déclaraient surtout à l'audition d'un chant religieux ou d'une oraison ? Michéa cite le chevalier de Folard qui entrait en convulsions quand il entendait chanter les vêpres (1). Ces scènes se passaient au milieu d'un tumulte indescriptible, au milieu des extravagances les plus variées, avec accompagnement de cantiques, de cris, de hurlements et même de miaulements ; tout cela formait un concert capable de troubler la raison de ceux qui l'avaient déjà chancelante et entretenait les désordres des autres insensés.

Nous trouvons ici comme dans les exemples cités plus haut les mêmes manifestations de l'anesthésie. C'est ainsi que Carré de Montgeron dans ses œuvres (2) nous montre qu'on cherchait à redresser les déviations de la colonne vertébrale en donnant des

1. *Dict. de médecine et de chirurgie pratiques.*

2. *Carré de Montgeron. La vérité des miracles opérés par l'intercession de Paris et autres appellans, contre l'archevêque de Sens*, 1737.

coups de talon sur le dos, ou bien en étendant une forte planche sur le corps de la victime qui pouvait supporter le poids de vingt hommes sans en éprouver la moindre fatigue ni la moindre douleur. On frappait les convulsionnaires à coups de cailloux sur la poitrine, ou bien avec de lourds chenets : l'auteur raconte à ce sujet qu'un frère en ayant donné soixante coups à une jeune fille sans rien obtenir, essaya contre un mur, et au vingt-cinquième, il y fit une ouverture ; il ajoute que de tels faits étaient décisifs pour montrer l'opération de Dieu.

Morand, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, décrit dans ses opuscules trois crucifiements dont il fut le témoin, et Cabanis, dans son *histoire des sensations* dit que tous ces faits lui sont connus : « La faculté de sentir et de mouvoir avait abandonné les convulsionnaires, c'est pour cela qu'ils ont pu recevoir des blessures qu'ils appelaient ascétiquement des *consolations*. »

Et puisque nous en sommes aux citations sur les cas merveilleux d'anesthésie, nous mentionnerons Arétée de Cappadoce qui raconte que le son de la trompette portait les prêtres et les prêtresses de Cybèle à se couper les parties sexuelles ; il ajoute que ces furieux frappaient alors la statue de la déesse avec les organes qu'ils s'étaient retranchés.

De nos jours encore, qui n'a pas entendu parler d'une secte nouvelle d'hallucinés extatiques connue sous le nom d'*Armée du salut*, et dont les fidèles veulent arriver militairement à la conquête du ciel ? Ces fanatiques restent insensibles à la douleur dans certaines circonstances. A Londres, par exemple, on les voit sortir de leur temple par bataillons serrés, et s'exciter entre eux en chantant avec frénésie des cantiques empreints du plus pur mysticisme. Ils bravent les horions et les quolibets de la foule qui ne veut pas se laisser convertir, et supportent toutes sortes d'avanies sans jamais y répondre et sans interrompre leurs chants.

Les observations données plus haut nous déterminent à émettre une dernière opinion et nous font supposer que la musique doit occuper une place dans les causes des maladies religieuses

qui sont caractérisées par les troubles déjà mentionnés, et surtout par l'extase. Cette dernière affection et particulière et comme attachée aux hommes consacrés à la religion, aux fanatiques, aux admirateurs du mystérieux, à tous ces insensés en un mot qui se livrent sans réserve à la contemplation d'une chose parfaite et sublime qui ravit et enchante l'esprit, et lui inspire le vif désir de se rapprocher par l'imitation de l'insaisissable idéal.

Or parmi les pratiques religieuses en usage pour arriver à la réalisation de ces vœux, ne savons-nous pas que des chants et certains instruments d'un caractère puissant et mystérieux, viennent aider l'imagination exaltée et donner plus d'expression et de grandeur à la prière afin de l'élever jusqu'à la divinité.

Les exemples historiques sont là pour confirmer cette assertion et pour montrer que ces faits se sont présentés chez des hommes et surtout chez des femmes, hystériques pour la plupart, renfermés dans des cloîtres, voués au mysticisme, et menant sans interruption le même genre de vie. Ainsi nous citerons saint François d'Assise, au XIIIe siècle ; sainte Catherine de Sienne, au XIVe ; sainte Thérèse et Madeleine Pazzi, au XVIe ; l'amie de Fénélon, la quiétiste madame Guyon, les religieux de Louviers, au XVIIe siècle. C'est aussi vers cette époque que se montrèrent les visionnaires des Cévennes, et nous lisons dans la thèse de Favrot (1) qu'une épidémie d'extase se manifesta lors de la révocation de l'édit de Nantes. C'était ordinairement dans des lieux où les protestants se réunissaient pour chanter en commun des psaumes que leur inspiration les prenait ; alors, celui dont le Saint-Esprit allait s'emparer, était tout à coup jeté à la renverse tremblant de tout son corps, puis se mettait à prêcher et à prophétiser. Enfin nous trouvons au XVIIIe siècle quelques convulsionnaires extatiques au cimetière de Saint-Médard, et notamment le chevalier Folard.

On ne trouve rien d'étonnant dans la production de pareils

1. Favrot. *Hystérie chez l'homme. Thèse de Paris* (1844).

phénomènes, quand on se rend bien compte du milieu dans lequel vivent les extatiques, surtout lorsqu'on a vu et ressenti soi-même les effets de cette mise en scène que les religions savent si bien déployer. Ici tout s'enchaîne, tout contribue à la perversion des facultés morales chez les esprits faibles et rêveurs ; et la musique par l'une de ses plus belles, mais aussi l'une de ses plus nuisibles manifestations, n'est pas sans montrer son action funeste.

En effet il en sera toujours ainsi, si, à l'obscurité et à la solitude d'un temple, à l'immensité grandiose et majestueuse des voûtes se perdant dans un demi-jour mystérieux, à l'attitude immobile et contemplative du croyant, si, en un mot, à toutes ces conditions déjà propres à provoquer l'extase on ajoute le son lent et sévère de l'orgue résonnant sous la nef et venant entretenir la rêverie et l'illusion. Nous nous permettons à ce sujet de citer l'opinion d'un rêveur qui connaissait par expérience les sensations produites par cet admirable instrument, qu'il appelle l'écho du monde invisible : « Tantôt il provoque le recueillement et la contemplation par une harmonie voilée, mystérieuse ; tantôt il émeut d'une tristesse sainte, ou enflamme les désirs d'une céleste ardeur. Quelquefois il gronde comme l'orage, mugit comme la tempête sous les voûtes tremblantes ; quelquefois on dirait les soupirs des esprits devinés plutôt qu'entendus, saisis seulement par l'ouïe, etc... (1) » Ce style, ces expressions si vagues et si imagées ne sont-elles pas celles d'un homme qui a savouré les sensations les plus exquises et qui a dû être plongé dans un état voisin de l'extase ?

Cette étude sur les causes probables des maladies religieuses nous rappelle cette affirmation lue quelque part : le mystérieux fait des fous. Il est rare en effet, de voir des insensés parmi les hommes qui portent leur attention vers les objets matériels et sensibles et qui raffermissent leur raison par la culture des

1. Lamennais (*loc. cit.*).

sciences positives. Pinel avait déjà remarqué que presque jamais on ne voyait de naturalistes dans les maisons de fous.

Obssession musicale.

Enfin terminons ces considérations sur l'influence physiologique de la musique en signalant quelques cas d'hallucination ou d'obsession musicale, cités par le Dr Moos d'Heidelberg (1), et produits après de longues séances de musique chez des personnes souffrant d'ailleurs d'un catarrhe du conduit auditif externe. La perception persista pendant quinze jours, après un concert, dans le premier cas ; et dans le second chez un professeur de musique, elle dura plusieurs heures après chaque leçon.

Moos attribue ce phénomène à une persistance de l'impression produite sur les nerfs acoustiques, et l'assimile à la persistance des images sur la rétine.

1. *Ann. médic. psych.*, tom. II, p. 121, 1869.

INFLUENCE MORALE

Influence sur le compositeur.

Vouloir traiter l'influence morale de la musique d'une façon complète et absolue, serait folie de notre part. Un tel sujet est au-dessus de nos forces et de nos connaissances. Il faut être doué d'une rare finesse de perception et avoir connu soi-même les sensations les plus exquises, pour analyser les détails les plus intimes de nos passions et les secrets de la vie des compositeurs. Nous nous bornerons à exprimer quelques idées générales, à reproduire les observatious des grands artistes et à dire ce qu'ils ont souffert et pensé.

Et d'abord ce qui nous frappe le plus chez les grands musiciens, c'est la précocité de leur talent et le penchant irrésistible vers le grand art qui se manifeste dès leur plus tendre enfance. Faut-il citer Lulli, Grétry, Mozart, Beethoven, Paganini, Rossini, Meyerbeer, Litz qui étonnaient le monde par leur prodigieuse facilité, par une sorte de passion instinctive se montrant parfois vers l'âge de quatre ans ? Lorsqu'on les suit dans leur histoire, on est frappé et ému à la fois par cette vie de fièvre, de déceptions et de souffrances. On ne trouve dans leur carrière que déboires immérités, rancunes et découragements provenant du mauvais goût et des faux jugements de la foule ignorante. Cependant ils sont toujours en éveil, ils luttent sans cesse entraînés vers l'idéal par une puissance infatigable. Aussi, si nous ajoutons à cette sensibilité native de l'artiste, à toutes ses tristesses, aux épuisements de son génie, une impressionnabilité qui s'étend le plus souvent dans un champ autre que celui de la musique, et une irritabilité pour tout ce

qui l'entoure, nous comprendrons facilement l'existence de certains troubles parmi lesquels domineront ceux du système nerveux.

Qu'on nous permette de citer le grand nom de Berlioz, pour pouvoir puiser dans ses intéressants mémoires quelques réflexions venant confirmer les idées que nous venons d'émettre et pouvant montrer en général les principales émotions, le caractère et les phases de la vie des grands artistes.

Et d'abord, nous lisons au sujet de sa passion musicale contrariée par sa famille qui voulait faire de lui un médecin :

« Être médecin ! étudier l'anatomie ! disséquer ! assister à d'horribles opérations ! Au lieu de me livrer corps et âme à la musique, cet art sublime dont je concevais déjà la grandeur ! Quitter l'Empyrée pour les plus tristes séjours de la terre ! Les anges immortels de la poésie et de l'amour, et leurs chants inspirés pour de sales infirmiers, d'affreux garçons d'amphithéâtre, des cadavres hideux, les cris des patients, les plaintes et le râle précurseur de la mort !... Oh ! non, tout cela me semblait le renversement absolu de l'ordre naturel de ma vie, et monstrueux, et impossible. Cela fut pourtant. »

Évidemment notre art positif ne pouvait convenir à cette imagination ardente, et il a mieux valu pour nous posséder un grand artiste qu'un mauvais médecin.

Plus loin il fait une analyse pour ainsi dire physiologique de ses sensations exquises et délicates pendant l'audition d'une musique agréable et de son choix :

« Tout mon être semble entrer en vibration pendant l'audition d'une bonne musique ; c'est d'abord un plaisir délicieux où le raisonnement semble n'entrer pour rien ; l'habitude de l'analyse vient ensuite d'elle-même faire naître l'admiration ; l'émotion, croissant en raison directe de l'énergie ou de la grandeur des idées de l'auteur, produit successivement une agitation étrange dans la circulation du sang ; mes artères battent avec violence ; les larmes qui d'ordinaire annoncent la fin du paroxysme, n'en indiquent souvent qu'un état progressif qui doit être de beaucoup dépassé.

En ce cas se sont des contractions spasmodiques des muscles, un tremblement de tous les membres, un engourdissement total des pieds et des mains ; une paralysie partielle des nerfs de la vision et de l'audition ; je n'y vois plus, j'entends à peine, vertige..... demi évanouissement. »

Mais il n'en est plus de même lorsque les fausses consonnances viennent frapper ses oreilles :

« Je rougis, dit-il, comme de honte ; une véritable indignation s'empare de moi ; on pourrait, à me voir, croire que je viens de recevoir un de ces outrages pour lesquels il n'y a pas de pardon ; il se fait pour chasser l'impression reçue un soulèvement général dans tout l'organisme, analogue aux efforts de vomissement quand l'estomac veut rejeter une liqueur nauséabonde. »

Et maintenant pour donner une idée complète de l'inspiration, pour suivre l'évolution de l'idée et sa transformation jusqu'à l'expression musicale, nous citerons encore quelques lignes de Berlioz pour montrer sa méthode et son exécution. Ce compositeur créa une symphonie d'un caractère funèbre et héroïque, en l'honneur de la translation des victimes des trois journées de juillet dans le monument qui venait de leur être élevé sur la place de la Bastille, et voici la forme qu'il avait donnée à sa pensée :

« Je voulus rappeler d'abord les combats des trois journées fameuses, au milieu des accents de deuil d'une marche à la fois terrible et désolée, qu'on exécuterait pendant le trajet du cortège, faire entendre une sorte d'oraison funèbre ou d'adieu adressé aux morts illustres au moment de la descente des corps dans le tombeau monumental, et enfin chanter un hymne de gloire, l'apothéose, quand, la pierre scellée, le peuple n'aurait plus devant ses yeux que la haute colonne surmontée de la Liberté aux ailes étendues et s'élançant vers le ciel, comme l'écho de ceux qui moururent pour elle. »

On nous pardonnera d'avoir cité ces nombreux exemples, mais leur lecture nous permet de mieux saisir l'organisation intellectuelle d'un artiste. Nous les avons choisis à dessein, pour faire

voir que le compositeur de génie, entraîné par les séductions de son art, élevé par la supériorité de ses connaissances et la grandeur de ses succès ; ou bien au contraire aiguillonné par ses défaites, subira fatalement le contre coup de ces impressions et de ces grandes émotions. Qne ce soit souffrance ou bonheur, les conséquences pathologiques sont les mêmes ! C'est alors qu'il nous sera donné d'observer des céphalagies, de la migraine, des étourdissements, du vertige, de l'insomnie, l'hypocondrie, la mélancolie, etc... et enfin les mêmes troubles nutritifs dont nous avons parlé plus haut se manifesteront par des palpitations et de l'anémie.

Que doit-on faire en présence de ces accidents et quels sont les préceptes d'hygiène pour l'artiste? « Ils se résument en un seul, la modération. Les jouissances musicales comme toutes celles qui relèvent des hautes aptitudes de l'homme, n'ont rien de nuisible en elles-mêmes ; elles répondent à un besoin d'un ordre très élevé que l'on peut satisfaire impunément, et avec tout le bénéfice qui se rattache au libre exercice d'une disposition innée. L'exercice de la musique implique l'idée d'une joie pure et douce faite pour apaiser et consoler : c'est l'exagération qui est l'ennemie ; mais la profession qui nous occupe a de si grandes séductions, et ses entraînements sont si irrésistibles que l'abus est nécessairement à côté de l'exercice (1). »

Influence sur l'auditeur.

Après avoir examiné l'influence de la musique sur les compositeurs, après avoir exposé pour ainsi dire les douleurs de leur création, demandons-nous quels sont les sentiments moraux qu'ils pourront faire naître chez l'auditeur et les hommes réunis en société.

1. *Dict. encyclopédique.* M. Krishaber.

Depuis les temps les plus reculés, la musique a été considérée comme la véritable expression du beau ; elle a toujours été admirée et cultivée par les peuples les plus anciens, quelles que fussent leurs mœurs et leur civilisation. Nous nous bornerons à constater avec tous les moralistes son influence puissante sur les habitudes et les passions des hommes. C'est ainsi que Lycurgue, en chassant de Sparte tous les instruments inutiles, conserva la musique comme propre à faire naître de nobles sentiments ; les Pythagoriciens employaient l'harmonie pour ennoblir les cœurs, pour les porter aux belles actions et à la passion de la vertu : « Selon ces philosophes, dit J.-J. Rousseau, notre âme n'était pour ainsi dire formée que d'harmonie, et ils croyaient rétablir par le moyen de l'harmonie sensuelle l'harmonie intellectuelle et primitive des facultés de l'âme, c'est-à-dire celle qui, selon eux, existait en elle avant qu'elle animât notre corps et lorsqu'elle habitait les cieux. » Enfin Platon dit que la musique n'a pas été accordée aux hommes dans le but de chatouiller leurs sens, mais bien pour calmer le trouble de leur âme et les mouvements qu'éprouve un corps rempli d'imperfections.

Nous ne parlerons pas des premières origines de la musique dans la Perse, la Chine ; nous ne rappellerons pas les *ragas* de l'Inde et les poétiques légendes de la Grèce ; nous citerons seulement ses allégories souvent répétées dans l'histoire.

Homère nous montre Ulysse attendri par les sons de la lyre de Phémius, n'épargnant que lui seul au milieu du combat ; et nous mentionnerons l'histoire de ce Terpandre dont parle Plutarque qui, par la douceur de ses chants, apaisa une sédition à Lesbos, de ce Timothée de Milet qui excitait Alexandre à la fureur et le ramenait bientôt au calme et à la douceur ; de ce Tyrthée qui ranimait le courage des Lacédémoniens défaillants. Est-il besoin de rappeler cet Erik, roi de Danemark, dont parle Rousseau, que certains chants rendaient furieux au point qu'il ne se possédait plus et tuait alors ses meilleurs domestiques ?

Le philosophe de Genève fait spirituellement observer, à ce propos, que ces malheureux devaient être beaucoup moins sensibles que leur maître aux excitations de la musique, autrement il aurait pu courir la plus grande moitié du danger. Enfin nous chercherons dans les vieilles légendes de la Gaule, et nous laisserons parler notre grand historien Henri Martin : « Souvent, dit-il, dans les luttes intestines entre les tribus gauloises, quand déjà les glaives tirés, lances baissées, les armées marchent l'une sur l'autre, les bardes s'avancent entre les deux légions ennemies et les accents mélodieux chassent la fureur des âmes, comme s'ils apaisaient des bêtes féroces par leurs incantations. »

Nous bornerons là cette série de faits et ces considérations sur l'influence de la musique sur les mœurs et les passions de l'humanité tout entière, car notre travail ne saurait comporter un trop long développement sur ce point et nous arriverons aux sentiments qui peuvent naître de l'audition d'un chant ou d'une composition. Ici notre âme se mettra toujours en harmonie avec l'idée exprimée et la pensée de l'artiste. Il nous fera partager ses peines, ses souffrances, ses joies ; il nous entraînera dans ses admirations, et nous passionnera pour une idée, pour une action, pour une infortune, si toutefois son expression et la forme qu'il a donnée à sa conception sont conformes à toutes les lois de l'harmonie.

Ainsi une composition lente, incertaine, mélodieuse et dans le mode mineur éveillera en nous des idées de souffrance et de tristesse ; surtout si des souvenirs, si des regrets sont attachés à ces accents qui rappellent tout de suite à la mémoire des circonstances pénibles et douloureuses. Telle est l'origine d'une sombre disposition de l'esprit désignée sous le nom de mélancolie, ou bien de *spleen* chez les Anglais et de *sehnsucht* chez les Allemands, qui se trouve souvent chez les esprits chagrins et rêveurs, chez des natures se croyant distinguées et incomprises, et enfin chez des hommes dont la sensibilité est toujours en éveil. Certaines circonstances, en venant s'ajouter à ces

premières conditions, favoriseront le développement de cette vésanie : l'isolement, la disposition des lieux, la nature de l'instrument. On connaît par exemple les douces impressions que procure le violoncelle et les sentiments de tristesse et quelquefois d'agacement, causés par le criard et plaintif orgue de Barbarie :

La voix lamentable et meurtrie
Des vieux orgues de Barbarie,
Qui tour à tour chatouille et mord,
Semble la voix triste et falote
D'un fou qui ricane et sanglote
Sur son lit de mort...

Ce sentiment de mélancolie a été parfois poussé jusqu'au suicide : c'est ainsi que Berlioz parle d'un musicien provençal qui « sous l'empire des sentiments passionnés qu'avait fait naître en lui la *Vestale* de Spontini, ne put supporter l'idée de rentrer dans notre monde prosaïque, et, pensant qu'il avait atteint le maximum de la somme de bonheur réservée à l'homme sur la terre, un soir à la porte de l'Opéra il se brûla la cervelle. »

Quelquefois les souvenirs du pays sont réveillés, alors la nostalgie et les sentiments les plus tristes s'emparent de notre esprit ; ainsi il était défendu autrefois par le roi de France et par les souverains de l'Europe, qui avaient des soldats suisses à leur service, de jouer dans les régiments l'air du *ranz des vaches*, parce que ce chant national les jetait dans la tristesse la plus profonde, et causait de nombreuses désertions. On a encore remarqué que les soldats écossais qui, chez eux, sont habitués au son de la cornemuse tombent dans l'ennui lorsqu'ils entendent cet instrument.

Mais, il n'en sera plus de même pour l'expression de la joie qui suivra le caractère de la musique, et ses variations, et se manifestera par des mouvements et des signes extérieurs : « C'est ainsi qu'une musique bruyante représentée par des notes rapi-

des, suivant le mode d'*allegro*, que des airs scandés en mesure à deux temps et agrémentées de notes diézées, éveillent des émotions d'une toute autre nature, prédisposent le cœur à la gaieté et à l'entrain nous invitant automatiquemant à danser et à mouvoir nos membres en cadence (1). »

Du reste toutes ces conditions ont été décrites avec une profondeur et une justesse remarquables dans une étude de M. Ch. Lévêque lue dans une des dernières séances de l'Académie, « sur les limites psycologiques de l'expression instrumentale (2). »

De tous les sentiments, l'enthousiasme est sans contredit le plus beau et le plus noble qui soit provoqué par la musique. C'est elle en effet qui éveille en nous avec une grandeur et une spontanéité remarquables, des idées de courage et de fierté. Certains chants nons rendent insensibles à tout ce qui nous entoure, nous mènent à la victoire, nous aident à affronter le danger et quelquefois même à braver la mort. C'est avec des chants comme la *Marseillaise* et le *Chant du départ*, que les jeunes soldats de la Révolution, glorieux affamés, couverts de haillons, ont pu résister à l'Europe coalisée, et porter au monde la liberté. C'est aussi pourquoi nous sommes émus et enthouasiasmés, lorsque nous entendons ces accents, non pas, parce que nous écoutons un assemblage artistique de sons, mais parce que les éléments de notre sensibilité morale ont été mis en éveil et se sont ébranlés les uns à la suite des autres par ces chants qui contiennent tout un passé de gloire et de dévouement.

Cet enthousiasme se trouve dans tous les temps et dans les mœurs de chaque peuple. Les anciens s'accompagnaient de la musique pour exciter leur imagination et favoriser l'inspiration. Les prophètes, les sybilles, les poètes chantaient leurs poèmes (*carmina*), s'échauffaient, entraient en verve par la musique ; et n'a-t-on pas vu jusque dans nos derniers siècles

1. Luys. *Le cerveau et ses fonctions*.
2. *Revue philosophique*. Th. Ribot, juillet 1883.

l'enthousiasme religieux des calvinistes s'exalter par les cantiques ; de même qu'on provoque le courage guerrier par les sons les plus éclatants.

La musique favorise le travail de l'esprit, et il n'est pas rare de voir des hommes se livrer à des études approfondies, en fredonnant un air connu d'une façon tout à fait inconsciente ; c'est ainsi que le grand mathématicien Lagrange pouvait résoudre les problèmes les plus difficiles, au milieu des accords les plus variés.

La mémoire est aussi favorisée dans son fonctionnement, et nous savons tous qu'on se sert du chant pour retenir des détails trop compliqués, des mots difficiles et des noms propres. C'est le moyen mnémotechnique dont on use dans les écoles; et cette cadence permet à l'esprit de suivre une série de faits et de noms, par une conbinaison particulière de sons. Les anciens mettaient en vers la vie et les actions des grands hommes et les chantaient publiquement : « On n'avait pas trouvé, dit J.-J. Rousseau, de moyen plus efficace pour graver dans l'esprit des hommes les principes de la morale et l'amour de la vertu. »

Ce qu'il y a de plus remarquable dans le mécanisme de la perception musicale, c'est la durée des impressions, qui, se gravant dans notre cerveau, semblent y dormir pendant un temps plus ou moins long et se réveillent soudain sous la moindre influence ou par une cause des plus futiles. Ce phénomène connu sous le nom de réminiscence est très fréquent dans la vie. Nous allons en donner quelques exemples.

Onimus rapporte l'observation d'un homme qui, en marchant, s'était mis automatiquement à fredonner un air, tout étonné que cet air lui vînt à l'esprit ; et ce n'est qu'incidemment qu'il s'aperçut que cet air lui avait été suggéré par un musicien ambulant qui le jouait sur son instrument à son passage et qu'il n'avait pas perçu (1).

1. Onimus. *Journal d'anatomie et de physiologie de Robin, page* **551, 1873.**

Cet homme repercutait ainsi une incitation auditive, un souvenir musical inaperçu.

Ces réminiscences se réveillent, le plus souvent, d'une manière inconsciente et parfois par une sorte de contagion. Il arrive très souvent que dans une promenade l'on continue bien involontairement un couplet ou un chant commencé par un voisin ; mais le fait le plus remarquable de ce genre nous est fourni par la vie de Crémieux. Ce grand orateur plaidait pendant la Restauration, en pleine Terreur blanche, pour des hommes accusés de délit politique. Dans le cours de sa plaidoirie, et pour les besoins de sa cause il se mit à déclamer d'une voix forte et vibrante les premières strophes de la *Marseillaise*. Lorsqu'il eut achevé, on entendit au milieu de l'émotion générale une autre voix grave et lente fredonner : *allons, enfants de la patrie* !...., grand scandale ! on se retourne et l'on aperçoit un gendarme, vieux soldat de la première République, en faction, qui répétait, bien inconsciemment et avec un calme imperturbable, ces accents qu'il avait dû chanter autrefois.

Ces réminiscences se trouvent encore chez certains aliénés qui répètent, au milieu de leurs discours incohérents, des cantiques d'église et des chansons populaires : ces souvenirs épars sont les dernières manifestations de leur mémoire. Nous avons lu dans les Annales médico-psychologiques (1) quelques couplets composés et mis en musique par un maniaque qui avait tué une femme ayant refusé de l'épouser. Il est fort difficile d'en dégager une idée ; cependant nous avons pu découvrir certaines réminiscences égarées dans ce fatras d'insanités, comme il est facile d'en juger par celle que nous détachons, sans citer les autres parties de cette étrange composition :

Chanson nouvelle : ***Air de la Tisane de deux vieux Broussarres de* 100 *ans, une cielle* 1re.**

1. *Annales medico-psychologiques*, t. II, page 464, 1869.

...... Tirées à mort, frappés à mort,
A mort, à mort, mourir pour
La patrie c'est le sort le plus
Beaux, le plus digne et d'envie
Vous l'avez dit......

Comme on le voit, cet aliéné a intercalé au milieu des conceptions les plus bizarres et les plus grotesques, un fragment d'un chant patriotique : *mourir pour la patrie*, etc....

Nous bornerons là cette étude de l'influence de la musique sur les passions, et nous dirons en terminant que le caractère d'un peuple, sa langue, ses usages, ses pensées se retrouvent d'une manière évidente dans ses airs et dans ses compositions musicales.

En Italie, par exemple, l'oreille est accoutumée aux intonations douces et agréables, aux mélodies simples, intelligibles, passionnées et chaudes comme le soleil brûlant de ces contrées, et comme le dit Grétry : « Le chant italien est presque nu, celui des autres nations se charge d'habits à mesure que le climat est plus froid. » Si nous considérons l'expression de la musique allemande, nous voyons bientôt qu'elle est la reproduction fidèle du caractère de cette nation, elle sera harmonieuse et froide, toute de combinaison, elle ne pourra se comprendre qu'après une longue étude.

En France, nous avons une musique variée, qui est pour ainsi dire en rapport avec son climat tempéré et la nature de ses hommes : elle emprunte la mélodie à l'Italie, l'harmonie à l'Allemagne et possède un genre qui n'a rien à envier aux autres nations. Ajoutons que le sens musical se trouve plus développé dans certains pays que dans d'autres. Faut-il invoquer les conditions de milieu, de climat, le genre de vie, le développement exagéré de l'imagination ? Tout le monde connaît le véritable culte que professent les méridionaux pour la musique ; on sait aussi avec quel fracas ils font étalage de leurs profondes connaissances.

Nous devons signaler en terminant, que certains sujets, dont les facultés intellectuelles sont nulles ou rudimentaires, offrent des exceptions remarquables en faveur de certains penchants artistiques. C'est ainsi que nous avons entendu M. le professeur Ball, dire dans ses leçons, que le sens musical est le plus fréquemment conservé et développé chez les idiots et les imbéciles. Il nous a même cité quelques cas observés par lui dans sa pratique. Nous ajouterons que si l'on veut traiter ces sujets, on devra développer, avant tout, leurs facultés existantes et entretenir les dernières lueurs qui les rattachent encore à la vie intellectuelle.

INFLUENCE DE LA MUSIQUE SUR LES ANIMAUX

Notre sujet serait incomplet, si nous ne consacrions une étude rapide aux effets produits par la musique sur les animaux. On peut assurer que cette influence est incontestable puisqu'elle se présente journellement à notre observation. Il n'est donc pas nécessaire de créer des théories et de vouloir approfondir une évidence, car ici comme pour l'homme, les impressions suivent les mêmes lois d'évolutions; aussi nous n'insisterons pas sur des détails connus de tous.

Personne n'ignore en effet, la facilité merveilleuse avec laquelle les oiseaux s'assimilent certains airs, après plusieurs auditions et avec quelle fidélité ils reproduisent les modulations les plus variées. Boërhave, durant ses loisirs, leur donnait des leçons, et il a décrit son procédé d'une manière tout à fait originale : « Toutes les fois, dit-il, que je prenais l'instrument pour donner une leçon à l'oiseau, il se disposait à l'écouter avant même que j'eusse commencé à jouer ; et le plaisir qu'il avait alors lui faisait toujours distinguer son maître de musique de toutes les autres personnes qui étaient dans l'appartement. Lorsqu'on commence, l'oiseau se place contre les barreaux de la cage, et porte la tête de côté et d'autre pour ne perdre aucun rayon sonore. Il est d'abord parfaitement attentif : ensuite il gazouille tout seul à voix basse, jusqu'à ce qu'ayant saisi le ton, il cherche à rendre l'air qu'il a entendu. »

Le même auteur raconte qu'on a vu des rats et des araignées obséder continuellement un musicien. — Bonnet dans son livre sur les *effets de la musique*, parle d'un prisonnier renfermé dans la Bastille, qui jouait du luth dans son cachot et avait, à chaque exécution, un cercle de nombreux auditeurs, composé par ces mêmes animaux. Enfin Salgues soumet notre crédulité à une pénible épreuve, en nous disant qu'il y avait à Dresde, en 1284, un musicien, dont la maison était le rendez-vous d'une nombreuse

population de rats et de souris. Pour se débarrasser de ces animaux l'artiste les charmait par les accents de sa flûte, se faisait accompagner par eux, et finalement les menait sur le bord de la rivière où il parvenait à les noyer.

Tout le monde connaît l'influence d'une musique gaie, vive et entraînante sur le cheval, et a pu juger du degré de perfection obtenu dans les cirques et les manèges.

Qui n'a pas entendu parler de l'antipathie que les chiens professent pour certains accords musicaux et pour certaines notes? Ces animaux hurlent, gémissent, aboient et sont pour ainsi dire torturés quand on les enferme dans une chambre où l'on joue du piano. Mead a fait une expérience sur l'un d'eux, et en répétant continuellement un certain son, il l'a vu mourir dans des convulsions longtemps prolongées.

L'expérience la plus intéressante et la plus curieuse qui ait été faite au sujet de l'influence des impressions musicales sur les animaux est le concert donné *le* 10 *prairial*, an VI, aux éléphants du Jardin des plantes, connus sous le nom de Hanz et Marguerite. On détermina chez eux les sentiments les plus contraires, la joie, la crainte, l'ennui et même l'amour qui étaient en rapport avec le caractère de la musique employée. Cette relation se trouve détaillée tout au long dans la *Décade philosophique.*

On dit aussi que les troupeaux paissent avec plus d'activité quand on les accompagne d'un sifflement bien varié, et c'est sans doute ce qui fait dire aux Arabes que la musique les engraisse.

Quelques auteurs comme Fétis et le docteur Chomet ont signalé l'influence de la mélodie sur les lézards et ont cru reconnaître chez eux une sensation de plaisir. Enfin pour terminer ces brèves considérations, nous rappelons ce Canadien dont parle Châteaubriand, qui par les sons de sa flûte charma et plongea dans l'attitude de l'attention un serpent à sonnettes entré dans le camp, et put conjurer un danger imminent par la puissance de ses accents.

APERÇU HISTORIQUE

DE L'INFLUENCE DE LA MUSIQUE SUR LES MALADIES.

Avant de donner un exposé rapide des observations qui montrent l'influence de la musique sur les maladies, nous devons avouer que le plus grand nombre de faits signalés plus loin, n'ont qu'une valeur purement historique ; il est par conséquent inutile de les recommander à l'attention du praticien. Nous savons que, dans ce siècle, la médecine ne se contente plus d'expressions ni de formules ; elle marche avec la précision rigoureuse des sciences mathématiques, et elle ne s'appuie pas sur des hypothèses et sur des affirmations d'une authenticité douteuse ; par conséquent elle ne peut pas adopter les indications faites autrefois de l'emploi de la musique, contre certaines affections. Cependant nous demanderons une exception pour les névroses qui peuvent trouver une modification dans l'exercice des sens.

Les plus anciens médecins avaient recours à la musique contre certaines maladies, ce qui fait dire à Boerhave : « il y a lieu de présumer que tous les prodiges qui sont racontés des enchantements et des vers, dans les guérisons des maladies, doivent être rapportés à la musique, partie dans laquelle excellaient les anciens médecins. »

Nous n'insisterons pas sur les cures merveilleuses qui furent faites dans l'antiquité, au moyen de l'harmonie, et nous ne nous arrêterons pas davantage aux poétiques légendes des temps les plus reculés. Nous rappellerons seulement que les fureurs de Saül furent apaisées par la harpe de David ; que les accents de la lyre d'Orphée adoucirent les hommes et enchantèrent la nature : on a même prétendu que ce virtuose avait été médecin et trai-

tait ses malades par la danse (1). Puis viennent Pythagore, Hippocrate, Théophraste dont nous reverrons plus loin les noms attachés à des guérisons multiples. Celse durant le siécle d'Auguste qui conseille le son des cymbales et autres instruments contre la folie, Cœlius Aurælianus, Galien, Elien, etc... Dans une époque plus rapprochée nous mentionnerons le physicien Giambattista Porta, qui vécut pendant la première moitié du seizième siècle, et qui se signala par une bizarre théorie sur les effets curatifs de la musique : « il voulait que l'on fabriquât des instruments avec le bois des plantes médicinales, et affirmait que ces instruments produiraient une musique possédant les propriétés spéciales des susdits bois. »

Puis nous arrivons aux médecins comme Diemerbrack, Baglivi, Kircher, Haffenrefer, Jacques Bonnet, qui édita au commencement du XVIII[e] siècle l'*Histoire de la musique et de ses effets*. Desault, Relhan (2), Pinel, Roger (3), et tant d'autres qui parlèrent, avec la conviction la plus profonde, des heureux effets obtenus dans certains cas par l'influence de la musique. Nous laisserons de côté les observations qui n'ont pas un caractère d'authenticité assez reconnue pour être développées dans un travail scientifique. Aussi nous nous attacherons à relater celles que nous avons pu trouver dans les recueils de médecine, ou qui nous sont rapportées par des auteurs justement célèbres dans l'histoire médicale.

Fièvres. — Dodard, (*Mémoires de l'Académie des sciences*, 1707) parle d'un artiste distingué, atteint d'une fièvre violente qui augmenta de jour en jour; elle se compliqua vers le septième de délire intense, avec cris, terreur et insomnie conti-

1. Légende d'Orphée. *Nouvelle revue*. octobre 1879.

2. *De arte medendi apud priscos musico, opes atque carminum epistola*. Ad ant. Relhan. Loudini, 1783.

3. *Traité des effets de la musique sur le corps humain*, par J.-L. Roger (1803).

nuelle. Le malade demanda l'audition de quelques morceaux de musique; le médecin, après quelques hésitations, finit par y consentir et vit aussitôt le malade se calmer; les convulsions cessèrent, le visage prit un air tranquille et souriant; la fièvre fut suspendue pendant tout le temps que dura le concert. Ce traitement fut suivi les jours suivants, et dix jours de musique le guérirent entièrement, sans autre secours qu'une saignée du pied répétée deux fois dans le cours de la maladie.

Désessart, *Recueil d'observations de médecine clinique*, Paris 1811, rapporte une observation encore plus caractéristique que la précédente, en ce sens qu'elle montre la différence des impressions perçues par le malade, suivant les caractères de la musique. Il s'agit d'un jeune homme de vingt-quatre ans, atteint de fièvre continue avec délire et stupeur. On désespérait de le sortir de cet assoupissement, lorsque Désessart, qui connaissait la passion de son malade pour la musique, eut l'idée de faire placer à côté du lit un violoniste qui fit entendre sur son intrument les airs les plus touchants. L'impression ressentie se manifesta bientôt : la poitrine se souleva, la respiration devint plus facile ; mais malheureusement cette amélioration fut passagère et le malade retomba dans son sommeil léthargique. On tenta une seconde épreuve en joignant au violon la basse, dont le malade jouait aussi fort bien. L'émotion fut plus vive, plus prompte et il y eut quelques convulsion suivies d'une grande prostration,avec sueurs. On eut alors recours à une musique moins excitante, et l'on procéda par gradation. Tous ces ménagements hâtèrent la convalescence.

Tourtelle a traité un organiste de Besançon atteint de fièvre, par des concerts organisés dans sa chambre. Nous citerons encore Sauvages, Bourdois de Lamothe qui a observé chez une dame la guérison d'une fièvre par les sons de la harpe, et enfin Pinel qui recommandait la musique dans les fièvres adynamiques et ataxo-adynamiques.

Peste. — L'influence de la musique dans la peste est évidente,

surtout si l'on réfléchit à l'abattement moral et au découragement qui accompagnent toutes les épidémies. On ne s'étonnera pas que, dès la plus haute antiquité, on ait cherché par la musique à relever le courage des malades. Homère (Iliade, livre III), nous dit qu'elle a guéri la peste répandue dans l'armée des Grecs, au siége de Troie. Plutarque, dans son traité de la musique, raconte que l'oracle de la Pythie conseilla la musique aux Lacédémoniens effrayés par les ravages de la peste.

Galien émet les mêmes opinions à ce sujet. Champlain, dans son voyage en Amérique, raconte que les Indiens ont l'habitude de jouer des airs très vifs à ceux qni sont atteints, ou qui peuvent l'être, par cette terrible maladie. Pigray dit qu'elle soutient le courage et éloigne la tristesse et l'inquiétude. C'est sans doute pour toutes ces considérations que Desgenettes, médecin en chef des armées d'Égypte, fit jouer les musiques militaires sous les fenêtres des hôpitaux où se trouvaient les malheureux pestiférés.

Goutte. — Les médecins de l'antiquité, Théophraste, Plutarque, Galien, etc... croyaient à l'efficacité de la musique contre la goutte. Cœlius Aurælianus cite un flûtiste qui calmait les douleurs de goutte, en communiquant par ses airs à la partie malade une espèce de palpitation et de sautillement. Bonnet signale plusieurs succès obtenus, et enfin Lauger-Willermay, dans son traité des maladies nerveuses, cite un homme qui se traînait péniblement à l'opéra, et rentrait chez lui frais et dispos, après avoir savouré les délices d'une bonne musique.

Plaies envenimées. — Galien recommande la musique contre la piqûre des scorpions et la morsure des vipères, sans doute pour réagir contre l'abattement moral et donner plus d'activité à l'organisme.

Desault l'a préconisée contre l'hydrophobie. Nous ne reviendrons pas sur les erreurs que nous avons signalées au sujet de l'étiologie du tarentisme, car nous avons indiqué la cause véri-

table de cette affection, qui n'a rien à voir avec la piqûre de cette grosse araignée connue dans la Calabre.

Opérations chirurgicales. — Quelques auteurs ont pensé que la musique, dans certaines opérations difficiles et douloureuses, pourrait être utile pour faire oublier la souffrance, en éveillant le courage et la résignation du patient. C'est à ce propos que Virey raconte l'histoire d'un criminel condamné au supplice de la roue ; il dit que des musiciens passaient au moment où ce malheureux subissait sa torture sur une place publique ; il les appela à son secours et bientôt, par leurs accents harmonieux, ils parvinrent à calmer ses douleurs. Sans doute, les chirurgiens qui conseillaient la musique comme anesthésique dans les opérations, étaient encore loin des moyens si puissants que la science possède aujourd'hui.

Hémorrhagie cérébrale. — Nous avons encore, de nos jours, des médecins qui prétendent avoir observé des guérisons dans des affections dont le caractère et les lésions ne semblent pouvoir se modifier par l'action de la musique. Nous citerons le Dr Chomet (1) qui rapporte un cas d'hémorrhagie cérébrale, suivi de paralysie des membres avec aphasie, convenablement traité par des séances de piano. « L'amélioration se prononça chaque jour davantage, la convalescence marcha régulièrement et la guérison fut rapide. »

Phthisie. — Nous devons signaler Desault qui a recommandé la musique dans la phthisie, sans doute comme moyen de distraction et pour chasser la tristesse dont sont accablées les personnes qui se savent atteintes de cette terrible affection.

Névroses. — Nous ne nous arrêterons pas à l'influence salutaire signalée par Théophraste et Galien sur les névralgies sciatiques, et nous nous étendrons plus longuement sur les effets obtenus dans l'hystérie, l'épilepsie, la catalepsie, etc.

1. Chomet. *Effets et influence de la musique sur la santé et sur les maladies* (1871).

La musique a été employée avec réserve contre l'hystérie ; elle n'a pas été indiquée pour prévenir les accès de cette névrose, mais bien pour les atténuer. C'est ainsi que Pinel, dans sa *nosographie philosophique*, rapporte que, durant un violent accès d'hystérie chez une femme, un violoniste distingué se mit à jouer plusieurs airs variés : la malade ne parut pas sensible tout d'abord aux charmes de la musique, mais lorsqu'elle eut repris l'usage de ses sens, elle raconta que ces sons l'avaient plongée dans une sorte de ravissement et de volupté, sans pouvoir, pendant tout ce temps, manifester ces sentiments.

Pomme, médecin d'Arles, cite aussi des faits analogues, et enfin nous nous permettrons de reproduire une observation recueillie dans l'*Histoire de l'Académie des sciences* (ann. 1752, p. 73) et citée dans tous les traités. Il s'agit d'une jeune fille fréquemment tracassée par de violents accès d'hytérie, qui fut guérie par un garçon apothécaire ayant par hasard tiré un coup de pistolet à ses côtés, dans l'intervalle d'une crise.

Nous avons trouvé, dans une époque plus récente, un exemple assez curieux de guérison chez une hystérique, cité par M. Bernutz (1). L'auteur dont nous allons reproduire les propres paroles, ne mentionne pas, il est vrai, la musique comme cause de cette cure radicale ; il emploie le terme général de *commotion morale*, produite au moment de l'élévation, pendant les offices religieux. Mais nous qui avons intérêt à apporter le plus grand nombre possible de faits à cette énumération, nous devons spécifier et faire remarquer que pendant l'élévation le sens de l'ouïe et l'imagination sont frappés, au milieu du recueillement général, par des accents pleins d'une imposante harmonie. La malade qui nous occupe avait de fréquentes convulsions accompagnées de désordres multiples et d'accidents généraux ; céphalalgie, amaigrissement, fièvre, diminution de l'appétit.

1. *Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratique*, page 82.

« Mais heureusement, même dans cet état grave, une commotion morale peut suspendre ces convulsions qui paraissaient incurables, comme dans le fait connu on peut dire de tous les médecins de Paris, de mademoiselle de la B..., qui, après avoir été soignée inutilement par tous les praticiens les plus distingués, guérit au moment de l'élévation, le dernier jour de sa neuvaine dans l'église des Lazaristes. Le membre inférieur qui depuis plusieurs années, était, malgré toutes les indications mises en usage, animé, hors les heures du sommeil, d'un mouvement incessant tel, qu'après une flexion forcée, le pointe du pied venait avec un bruit très fort avec la régularité d'un pendule, trente fois par minute, toucher le front, qu'il avait fallu garnir de linge pour éviter les contusions, s'arrêta, et la patiente put retourner chez elle sans se servir de la chaise à porteurs, à l'aide de laquelle elle avait été très péniblement transportée à l'église, à cause des secousses que son mouvement convulsif imprimait à la chaise. Cette demoiselle, aujourd'hui religieuse, est bien portante. »

Dans ce même article, M. Bernutz, d'accord en cela avec presque tous les médecins qui se sont occupés de maladies nerveuses, condamne tous les arts d'agréments, et en particulier la musique, dans l'éducation des hystériques, parce qu'ils sont capables par leur influence de troubler ces natures impressionnables. Nous croyons en effet, qu'un sentimentalisme exagéré pourrait naître d'une existence trop raffinée, et nous pensons qu'il sera plus utile pour ces jeunes filles de consacrer les moments de loisir aux promenades et aux exercices hygiéniques.

Xénocrate rapporte s'être servi de l'influence des sons avec succès pour guérir des épileptiques. Quarin, médecin de Vienne, a vu la musique prévenir les accès d'épilepsie chez une jeune personne qui courait à son piano quand elle sentait les approches de l'attaque, et enfin Pinel dit que dans ce cas on doit souvent se servir de fortes impressions et de nombreuses excitations sur le moral pour prévenir les crises.

Nous avons parlé plus haut de l'influence de la musique dans la production de la catalepsie ; ici, nous devrions apporter des faits, prouvant la curabilité de cette même névrose, par l'impression des sons ; mais nous n'avons pas trouvé d'observations bien

sérieuses, et nos recherches ne nous ont fait découvrir que des exemples plaisants, des détails anecdotiques qui provoqueront le sourire du lecteur, mais n'intéresseront pas le savant. Ainsi, nous lisons dans la thèse de Guillaume (1) que Chevalier, chirurgien de Paris, fut tiré de son état léthargique par un de ses amis, qui, le connaissant grand joueur de piquet lui cria à l'oreille : « Quatorze, quinte et le point ! » On lit aussi dans le *Journal des savants*, 1746, qu'une dame très jeune, du nom de Milady Roussel, fut tirée de son assoupissement, après huit jours d'un sommeil voisin de la mort, par le son des cloches !

Enfin nous trouvons dans les *Annales médico-psychologiques* (2), la relation suivante :

« Un jeune homme, nommé Fariau, en sortant de chez le supérieur du séminaire de Laon, s'arrêta au milieu de la chambre, debout et les yeux fermés, sans être appuyé dans un état réellement cataleptique. Le supérieur ne s'aperçut de cette espèce d'immobilité qu'au bout de trois quarts d'heure; il appela du secours, on fit au jeune homme tout ce qu'on s'imagina être utile en pareil cas ; mais rien ne réussit, alors le supérieur se rappelant que Fariau avait été toujours sensible aux effets de la musique envoya chercher un séminariste que jouait assez bien de la flûte. Cet Amphion d'un nouveau genre, ranima peu à peu le cataleptique ; il lui rendit par les accords de son instrument, le sentiment et la gaîté. Fariau, interrogé sur son état, a répondu qu'il entendait fort bien ce qu'on lui disait, mais qu'il ne pouvait ni agir ni parler. »

Tous ces faits proviennent de ce que dans la catalepsie le sens de l'ouïe étant un de ceux qui persistent avec le plus d'intensité, peut percevoir et répondre à certaines impressions.

1. Guillaume. *Dissertation sur la musique appliquée à l'hygiène et la thérapeutique*. Thèse de Paris (1817).
2. *Annales médico-psych.*, t. VII, p. 349, 1861.

Hypocondrie et mélancolie.

On comprend l'utilité de la musique contre l'hypocondrie, car elle entretiendra la tranquillité de l'esprit, donnera du courage, détournera les terreurs imaginaires, en fixant l'attention sur de saines et nobles distractions.

Nous avons vu plus haut, que parfois la musique entretenait la mélancolie, et pouvait pousser la perversion des facultés morales jusqu'au suicide, quand elle était trop sentimentale et trop trtste. Aussi nous devons éloigner toutes ces mauvaises conditions et traiter un mélancolique avec la plus grande délicatesse. Il ne faudra pas lui jouer brusquement de la musique gaie, car il existerait entre l'état de son âme et le caractère du rhythme un contraste choquant qui viendrait pour ainsi dire railler ses sentiments de douleur et d'abattement. On s'emparera de son attention en lui jouant des airs en harmonie avec les pensées qui l'occupent, et en l'amenant par gradation à des airs plus variés, plus gais et pleins de mouvement.

LA MUSIQUE DANS LES ASILES D'ALIÉNÉS

ÉTUDE HISTORIQUE.

Jusqu'ici, nous avons fait voir que la vieille médecine s'était servie de la musique, contre certaines maladies, avec une confiance aveugle ; et nous avons fait observer que toutes ces indications hasardées et peut-être même imaginaires, n'offrent aucune garantie sérieuse à l'observateur, et ne peuvent prendre place dans la thérapeutique. Aussi, nous sommes heureux d'arriver à une époque plus récente, pour montrer le véritable rôle de l'influence musicale et pour rappeler, que c'est aux médecins du XIXe siècle, que revient l'honneur d'avoir reconnu la véritable importance de cet art, en se servant de son action contre l'aliénation mentale. Personne, aujourd'hui, ne conteste les salutaires effets obtenus dans un grand nombre d'asiles par la création de concerts, et par l'introduction de tous les moyens capables de distraire et d'amuser les malades. Pour nous, qui n'avons pas à entrer dans des considérations générales, à émettre des opinions personnelles et enfin à créer des théories nouvelles, nous nous contenterons simplement de faire l'exposé des résultats obtenus et de donner un rapide aperçu de l'histoire cette utile institution.

Avant d'entrer en matière, nous répéterons avec un grand nombre de physiologistes, que les faits qui s'imposent le plus sont les perceptions. Aussi devons-nous les employer contre les maladies où la sensibilité joue le plus grand rôle ; nous devons réveiller le sens engourdis et donner l'activité à la pensée et à la volonté. C'est sans doute ce principe qui a déterminé des médecins tels que Despine, Charpignon, Pouza à se servir de l'in-

fluence de certaines couleurs, comme le rouge et le violet, contre quelques manifestations de la folie. Mais ici, c'est surtout la musique, qui par sa douceur ou son excitation, par ses impressions, réveillera des souvenirs chers au cœur, rappellera des idées, et ramènera certains aliénés aux occupations d'autrefois. Du reste nous citerons les grands aliénistes, et nous verrons que tous ont exprimé leur opinion avec une éloquente conviction en faveur de cette innovation. D'un autre côté, nous tenons à bien établir que l'influence de la musique n'a jamais été considérée comme absolument curative, mais bien comme un puissant moyen de distractions et d'ordre dans les asiles; et nous ajouterons que si les aliénés ont été parfois irrités ou excités par les accents de la musique, c'est que celle-ci avait été mal appliquée. On ne doit pas étonner les fous par un concert ou par des sensations trop vives, mais il faut les préparer à ces émotions, ou bien encore, leur faire désirer ces moments de plaisir et de gaîté. Et enfin, si les essais tentés dans les asiles n'ont pas répondu aux succès espérés, c'est que, comme l'a dit Leuret (1), ces essais n'ont été ni aussi multipliés, ni aussi variés qu'ils auraient dû l'être, ou bien, suivant le professeur Lasègue, parce qu'on n'a pas assez tenu compte de la nature des sentiments et de la différence qui existe entre eux et la sensibilité.

Avant Pinel on n'avait guère soupçonné l'influence de la musique sur l'aliénation mentale; cependant nous trouvons quelques cas rapportés dans les traités de musique; nous ne les mentionnerons pas à cause de leur authenticité douteuse et nous rappelerons seulement une anecdote connue de tous, en nous couvrant de l'autorité de Brière de Boismont qui l'a citée dans les *Annales médico-psychologiques* (2). Il s'agit de Philippe V, roi d'Espagne, qui ne pouvait être distrait de ses accès d'hypocondrie

1. Leuret, *traitement moral de la folie*.
2. *Annales médico-psych.*, t. VI, p. 607, 1860.

que par les accents du chanteur Farinelli. Ce prince était tombé dans une sombre mélancolie et négligeait son gouvernement et sa personne. Mais après avoir entendu la voix de ce grand artiste, nouveau-venu dans Madrid, il sortit de son état d'abrutissement, consentit à se laisser raser et habiller et présida le conseil de ses ministres, ce qu'il n'avait pas fait depuis longtemps.

Jacques Bonnet, dans son ouvrage (1), publié au commencement du XVIIIe siècle, dit que le concert formé par trois musiciens était la *potion cordiale* du mélancolique prince d'Orange, en 1688.

Arrivons enfin à Pinel qui, en brisant les fers des aliénés, (1792), créa le premier et recommanda le traitement moral en faveur de ces malheureux, considérés avant lui comme des déclassés et des parias de la société. Il dit dans sa *Nosographie philosophiqne*, qu'on éprouve de nombreux obstacles au rétablissement des personnes incapables de s'appliquer aux études des beaux-arts ou à la culture des sciences physiques.

Esquirol montre plus de réserve et dit que « si la musique ne guérit pas, elle distrait et par conséquent elle soulage (2). » Cet aliéniste faisait réunir les malades plusieurs fois par jour, pour les engager à se livrer à certaines occupations, pour les déterminer à se distraire par une vie commune, et afin d'arriver à cette harmonie intime, la musique n'était pas oubliée.

Mais, c'est surtout en Italie, que les premiers essais furent tentés dans les asiles justement célèbres d'Aversa et de Senavra : c'est dans ce pays, patrie des artistes et des musiciens, que l'on a obtenu les succès les plus merveilleux, comme le prouvent les relations données par les aliénistes les plus distingués. Voici ce qu'on lit dans un rapport des plus intéressants lu au conseil général des hôpitaux par Trélat :

« Dans la maison des fous d'Aversa, près de Naples, les aliénés vivent autant que possible en commun, se promènent sous des ombrages, sur des gazons, au milieu des fleurs. Les grilles des jardins, les barreaux des

1. Bonnet. Histoire de la musique et de ses effets.
2. Esquirol. Tome II, pag. 146.

fenêtres artistement travaillés et peints, représentent des joncs, des herbages, des roses, des œillets, des lis. Ceux qu'ils renferment sont des êtres craintifs, souffrants, sombres, malheureux, irritables; leurs tristes regards ne doivent rencontrer que des objets riants. Des sons flatteurs et doux frappent seuls leur oreille pour les distraire de leur mélancolie ou calmer leur emportement.

« L'hôpital entier n'est composé que de musiciens : chaque nouveau venu choisit son instrument. Ils vont au réfectoire en musique, au bruit des fanfares; c'est à ce prix qu'on dîne, et chaque pensionnaire est symphoniste avant d'être convive.

« Ce que je dis là, je l'ai vu. Je visitais la maison d'Aversa en 1825. Dans une petite chambre bien meublée, et dont la vue donnait sur la campagne, se trouvait sur un lit de repos un jeune homme avec la camisole de force : « C'est notre premier violon, me dit le docteur à l'oreille : malheureusement il vient d'être saisi d'un accès qui finit à peine : vous ne pourrez l'entendre. » Nous continuâmes notre visite qui finit au salon de la musique. Une jeune femme et deux hommes d'un âge mûr s'y trouvaient. « Voici d'autres artistes, dit le docteur ; quel dommage que Geronino ne puisse venir ! essayons pourtant ! » On l'alla chercher.

« Il vint, ses jambes pliaient sous lui. Sa vue paraissait trouble, incertaine. Il se plaça cependant derrière la femme qui tenait le piano, et le quatuor commença. Vains efforts ! — Les mains du pauvre Paganini tremblaient, l'archet ne pouvait rencontrer les cordes. Nous désespérions de l'entendre, quand le solo de violon commença. Le regard de l'artiste alors devint sûr, son bras plus docile, l'œil lut la note, l'instrument rendit le son, et l'exécution fut juste sinon parfaite. — « C'est bien, Geronino, dit le docteur, je suis content. — Oh ! tant mieux, ramenez-moi, je me sens mieux, mais j'aurais besoin de repos. »

Cet exemple nous montre que les concerts étaient déjà inaugurés au commencement de ce siècle. Brière de Boismont vient encore confirmer la séduisante et poétique description de Trélat, en nous racontant son voyage en Italie, en 1829 (1). Attiré par la réputation de l'établissement d'Aversa, il voulut vérifier par lui-même toutes les histoires merveilleuses racontées à ce sujet. Il vit deux aliénés qui exécutèrent plusieurs morceaux sur le piano, avec accompagnement de guitare, et non sans quelque

1. *Annales médico-psych.* tome VI, p. 607, 1860.

talent : « sans doute, dit le savant aliéniste, il y avait du charlatanisme dans cette exposition, mais l'idée réalisée plus tard n'en était pas moins là en germe, et j'ai la conviction que le duo d'Aversa qui fit tant de bruit a été le point de départ des classes de musique organisées dans les asiles, et des concerts qui s'y sont donnés. »

En 1859 le même aliéniste fait une visite à l'asile de la Senavra, près de Milan. On l'introduit dans une grande pièce consacrée aux exercices musicaux, où se trouvent douze aliénés livrés tout d'abord à leurs préoccupations ordinaires. Mais au premier signal du maître, au premier coup de baguette, tous les mouvements cessent, les visages témoignent l'attention, les yeux se fixent sur les notes et bientôt les sons s'élèvent dans la salle, entretenus par la réunion de cinq flûtes, cinq trombones et six cornets à piston. Deux grands airs furent joués : « l'un d'eux avait quelque chose de grandiose et d'irrésistible ; c'était un mélange de ces sons qui font tressaillir, électrisent, et suspendent toutes les occupations, comme lorsque certaines musiques de régiments viennent à passer sous nos fenêtres et nous font courir aux croisées. L'autre morceau avait une expression toute différente, les sentiments qu'il exprimait étaient de ceux qui portent à la prière, à la tendresse, aux douces émotions, qui font venir les larmes aux yeux », puis il entendit, dans ce même asile, chanter par des femmes des chœurs d'un opéra italien.

Bientôt les aliénistes français suivirent l'impulsion donnée en Italie et introduisirent cette saine institution dans les habitudes des maisons de fous.

C'est ainsi que Leuret en 1840, par des exercices de chant auxquels les malades assistaient comme à un concert, a utilisé la musique dans le traitement de l'hypocondrie et la monomanie.

Il avait dans son service, à l'asile de Bicêtre, un musicien devenu soudain triste et taciturne, se croyant poursuivi par les gendarmes et la police. Leuret se procure un violon et lui propose de jouer de cet instrument ; il refuse. On lui laisse alors

le choix de la douche ou du violon. Après de longues hésitations il commence à esquisser le premier couplet de la *Marseillaise*, s'arrête, recommence de nouveau, s'anime graduellement et finalement continue sans se faire prier. Les jours suivants on le prie d'accompagner des chanteurs qui s'étaient présentés, et plus tard il aide le maître de musique dans ses leçons. Deux mois de ce traitement, d'après Leuret, l'auraient complètement rétabli.

Trélat, vers cette même époque remarque l'influence de la musique sur les imbéciles et les idiots de la Salpêtrière ; il parvient à réveiller chez eux la mémoire et à développer le sens musical.

Follet organisa des concerts dans l'asile Saint-Athanase en 1850 — et Brière de Boismont a vu dans ce même établissement les fous se réunir au son du tambour, se ranger en quelques secondes d'une manière méthodique et se rendre à leurs travaux d'un pas cadencé (1).

Parchappe et Debouteville instituent en même temps à l'asile Saint-Yon une classe de musique vocale, et organisent dans cet important établissement des concerts privés, et une grande fête annuelle, où l'on donne une grande importance aux chœurs chantés par les malades.

Viret et Dumesnil suivent cet exemple dans l'asile de Quatre-Mares, et dans le compte rendu de sa visite à cette maison (1859), le savant aliéniste M. Legrand du Saulle constate les succès obtenus par l'innovation de cette utile et puissante distraction : « Car, dit-il, elle donne aux exécutants une physionomie inaccoutumée, les traits du dément et du mélancolique s'éveillent et prennent un air de gaîté, le maniaque même, à un certain degré d'excitation, suit avec régularité les feuilles notées, bat la mesure d'une manière imperturbable, tout en marquant les silences par

1. Une visite en Bretagne à l'asile Saint-Athanase. — *Union médicale*, 1857.

des inflexions, des gestes et des signes qui ne sont peut-être pas précisément dans le programme. »

En 1860, les progrès accomplis sont évidents, les résultats sont publiés, l'idée se généralise insensiblement. C'est ainsi que Laurent (1) dans l'asile de Mont de Vergues (Vaucluse) surmonte les difficultés les plus extraordinaires, et après de nombreux encouragements, et des paroles de douceur prodiguées aux malades, organise des concerts, des chœurs de seize à vingt voix et fait chanter des morceaux à trois parties. Cette application sérieuse fut couronnée du succès le plus complet, car ce médecin signale deux ou trois cas d'amélioration, et donne en même temps des indications sur les deux grands modes d'action de la musique qui peuvent provoquer l'exaltation ou la dépression des sentiments. Dans le premier cas, on emploiera le mode majeur qui convient généralement aux mouvements de marche bruyants et gais, aux impulsions animées et joyeuses; et dans le second c'est le mineur qui exprime plutôt la tristesse et la douceur. Enfin il constate, comme nous l'avons entendu dire nous-même par M. le professeur Ball dans ses cliniques à l'asile Sainte-Anne, le plaisir et la satisfaction qu'éprouvent les malades durant les offices religieux. Cette action s'explique, sans doute, par la distraction que donnent le chant et la musique.

Dans la même année, Brière de Boismont se rend à son tour à l'asile de Quatre-Mares, et vérifie comme M. Legrand du Saulle, les détails déjà fournis plus haut. Il entend une fanfare composée de trente exécutants, tous épileptiques, déments, imbéciles, convalescents, etc... « ces malades avaient appris à lire la musique depuis leur entrée. L'un d'eux n'avait commencé ses études que depuis deux mois. »

Nous devons citer comme établissement modèle, l'asile d'Illenau, près d'Achern, dans le grand duché de Bade, qui dès 1845, avait acquis une grande réputation. Il était dirigé à cette

1. *Ann. medico psych.* tome VI, pag. 331 (1860).

époque par le docteur Roller, créateur d'un grand nombre de distractions et d'amusements : lectures en commun, concerts, promenades de botanique, etc. M. Maxime Ducamp qui l'a visité en fait le plus grand éloge.

Enfin il semble même que, vers cette époque, les progrès se soient généralisés jusqu'en Angleterre, car nous savons qu'un concert a été donné le 13 janvier 1861 aux aliénés de l'hôpital Saint-Luc, et les assistants se seraient montrés sensibles à ces impressions « qui semblaient faire vibrer en eux quelque corde inconnue (1). »

Malgré tous ces sérieux efforts, malgré l'évidence de ces résultats, l'usage de la musique comme moyen de distraction n'était pas encore adopté dans un grand nombre d'asiles de province. Et c'est à ce sujet que nous voyons des aliénistes se plaindre de l'installation défectueuse de certaines maisons, déplorer l'indifférence des administrations, et réclamer de toutes leurs forces l'introduction des moyens salutaires, propres à faire pénétrer dans les sombres refuges de la folie quelques rayons de la vie extérieure. C'est ainsi que le docteur Girard de Cailleux, inspecteur du service, raconte que presque tous les asiles de province, où sont traités les aliénés de la Seine, manquent de moyens intellectuels et moraux : « les écoles élémentaires n'y sont pas encore organisées, les exercices musicaux, les concerts, les distractions agréables et gymnastiques qui rappellent la vie sociale, ses émotions, ses plaisirs, font défaut (2). »

Cependant depuis cette époque, des réformes sérieuses ont été réalisées, des modifications ont été apportées dans les habitudes journalières des aliénés : on a bien compris en un mot la véritable valeur et les attributions de la musique. En instituant la vie en plein air, et en créant le traitement moral, on a pensé avec raison que cet art par toutes ses manifestations pouvait

1. *Ann. medico-psych.* tome V, 109, 1861.
2. *Ann. medico-psych.* tome V, page 109, 1861.

rendre des services sérieux, non pas précisément comme agent curatif (car la folie ne guérit presque jamais), mais plutôt comme un moyen palliatif, propre à faciliter l'ordre et la surveillance d'un établissement et à rompre la monotonie de son triste séjour.

Nous avons cherché à connaître les résultats obtenus en province, et nous avons consulté l'opinion de quelques médecins aliénistes qui ont bien voulu nous communiquer leurs idées et nous éclairer de leur expérience. Tous nous ont répondu qu'ils ne croyaient pas à l'efficacité curative de la musique ; mais ils ont été unanimes à constater son importance réelle par les distractions qu'elle procure, par les douces émotions qu'elle fait naître chez certains malades, et par l'animation inaccoutumée donnée aux asiles. Aussi nous allons reproduire en peu de mots les communications qui nous ont été transmises.

A l'asile de Bordeaux (femmes), quelques concerts sont donnés dans le courant de l'année ; parmi les malades, plusieurs sont mnsiciennes et leurs camarades semblent prendre plaisir à les écouter, surtout lorsqu'elles exécutent de la musique de danse.

M. le D[r] Rouvier, médecin directeur de l'asile de Toulouse, nous dit que chez les simples d'esprits et chez les idiots, il existe encore des éléments cérébraux susceptibles de développement et de perfectionnement, et par conséquent il croit que dans ce cas la musique, les bals, toutes les distractions en un mot peuvent être d'une grande utilité.

Dans l'asile de Maréville, près Nancy, de petits concerts intimes et quelques soirées musicales sont données par le personnel de la maison. Il y a même certaines malades qui possèdent de sérieuses connaissances sur le piano.

M. le D[r] Lapointe, directeur de l'asile de Moulins, nous assure que, dans le dernier établissement dirigé par lui, se trouvait un maître de musique, qui donnait tous les jours, des leçons à un certain nombre de malades et était parvenu à constituer une fan-

fare assez régulièrement organisée pour pouvoir précéder les autres aliénés, dans leurs promenades du dimanche, en jouant des airs militaires.

Nous citerons encore la maison Saint-Jean-de-Dieu à Lyon, où des concerts spéciaux sont donnés, une fois par semaine, dans les différentes divisions de l'asile et produisent d'excellents résultats. Nous mentionnerons l'asile de Lommelet, près de Lille; et enfin l'asile de Saint-Lizier (Ariège), où les malades chantent eux-mêmes les offices religieux, et sortent précédés d'une musique tout à fait champêtre qui leur donne une sorte de gaîté expansive; nous les avons vus, nous-même, témoigner leur satisfaction en envoyant des salutations et des baisers à la foule rangée sur leur passage.

Nous ne croyons pas devoir insister sur ce qui se fait dans les asiles de Paris. Le journalisme nous a devancé dans un grand nombre de circonstances, en donnant des relations détaillées sur les distractions et sur les amusements employés dans le but de combattre l'isolement de nos aliénés. En outre des conditions hygiéniques, Bicêtre, Charenton, la Salpêtrière, Sainte-Anne, possèdent des écoles, des instituteurs d'un zèle et d'un dévouement admirables, qui par des lectures à haute voix, par des concerts, par le chant et par de légers travaux, rappellent les fous à une vie régulière et cherchent ainsi à conserver ou à ranimer les dernières lueurs de leur intelligence.

Il y a peu de jours, nous avons assisté à une soirée donnée par les aliénés de l'asile Sainte-Anne. Nous avons entendu tour à tour des chœurs, des soli, des fantaisies sur piano, des chansons comiques et même des scènes entières interprétées par quelques convalescents. Nous avons admiré le degré de perfection, la correction de langage, et la régularité des mouvements déployés par ces artistes d'un nouveau genre. Évidemment nous avons observé des défaillances passagères, des hésitations qui cédaient aux douces remontrances et aux paroles amicales. Tous les genres de compositions étaient représentés durant cette ori-

ginale exécution, et je cite au hasard quelques morceaux recueillis dans un programme distribué, comme pour une véritable représentation :

..... Fantaisie sur *Si j'étais Roi* (Adam). .	MMlles C. et J.
Sérénade du Passant (Massenet)	M. Tr...
Le Soir (Gounod).	M. Tr...
L'Arracheur de dents (chanson comique)..	Mlle P...

Comme on le voit, par ces exemples, rien n'est oublié, et les caractères gais comme les natures rêveuses, peuvent prendre leur part de satisfaction à tous ces divertissements.

Nous savons aussi que la musique est employée comme moyen de traitement à la Salpêtrière, où se donnent des bals et des concerts, dans le but d'impressionner agréablement les malades. Rien n'est oublié pour donner de l'éclat et de l'intérêt à ces fêtes intimes : des artistes éminents d'une valeur reconnue ont charitablement offert leur talent et se sont maintes fois dévoués pour cette belle œuvre. En un mot, il s'est formé une sorte de ligue humanitaire pour venir en aide à ces malheureux, et leur donner des joies refusées par la nature. On doit continuer ces nobles efforts, et chercher à faire pénétrer la vie là où elle semble éteinte ; enfin, nous devons faire de ces asiles des maisons de refuge pleines d'agréments et de consolations, et non des cloîtres, isolés du monde et privés de lumière, sur les murs desquels on serait tenté d'écrire le fameux vers du Dante :

Lasciate ogni speranza, voï ch'entrate.

Imp. A. DERENNE, Mayenne. — Paris, boul. Saint-Michel, 52.

QUESTIONS

SUR LES DIVERSES BRANCHES DES SCIENCES MÉDICALES

Anatomie et histologie. — Vaisseaux et nerfs du larynx, — glandes de l'estomac.

Physiologie. — Contraction musculaire. — Suc pancréatique.

Physique. — Pile thermo-électrique.

Chimie. — Ammoniaque. — Céruse.

Histoire naturelle. — Les solanées.

Pathologie externe. — Cancer de la langue.

Pathologie interne. — Pleurésie hémorrhagique.

Pathologie générale. — Des hémorrhagies.

Médecine opératoire. — Désarticulation de Lisfranc. — Ligature de la tibiale antérieure.

Pharmacologie. — Onguents et pommades.

Thérapeutique. — Du cubèbe.

Hygiène. — Des aliments.

Médecine légale. — Empoisonnement par le phosphore.

Accouchements. — Version podalique.

Vu par le Président de la thèse,

BALL.

Vu et permis d'imprimer,

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,

GRÉARD.

